

D'ABORD NOURRIR NOTRE MONDE

RAPPORT ANNUEL 2006 ANNUAL REPORT

TABLE DES MATIÈRES

Table of Contents

2	Régions Regions	18	Mise en marché du lait Milk Marketing	34	Finances et administration Finance and Administration
4	Message du président Message from the Chairman	20	Transport du lait Milk Transportation	38	Technologie et information de gestion Technology and Management Information
6	Conseil d'administration Board of Directors	24	Contingentement Quota	40	Recherche économique Economic Studies
8	Structure organisationnelle Organization Chart	28	Contrôle de la qualité Quality Control	44	Communications et vie syndicale Communications and Union Support
10	Faits saillants 2006 Highlights - 2006	32	Contrôle du volume et de la composition Volume and Composition Control	48	Marketing Marketing
14	Politique laitière nationale National Dairy Policy			54	États financiers Financial Statements

D'ABORD NOURRIR NOTRE MONDE

Feed our own people first

3 53

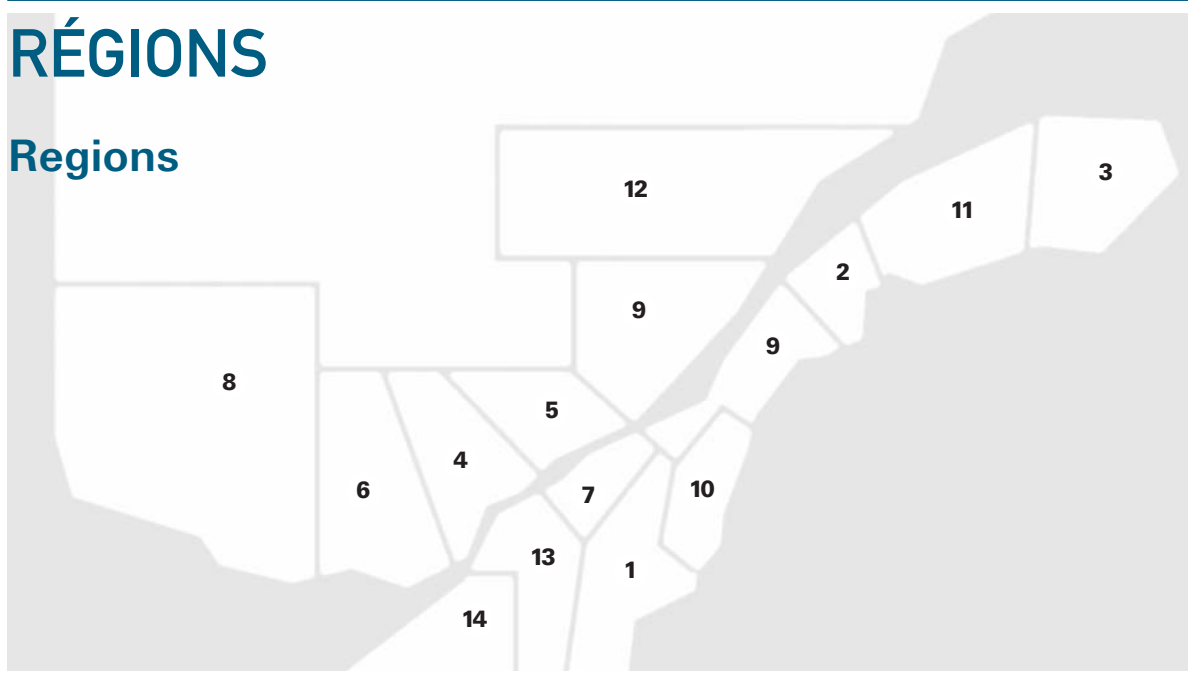
UNE POLITIQUE DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

A food sovereignty policy

17 37 39 43 47

RÉGIONS

Regions



- 1 **ESTRIE** * *Mariane Paré* 4300, boul. Bourque, Sherbrooke (Québec) J1N 2A6
Téléphone: 819 346-8905 Télécopieur: 819 346-2533 Courriel: estrfplq@upa.qc.ca
- 2 **CÔTE-DU-SUD** * *Isabelle Desrosiers* 1120, 6^e Avenue, bureau 100, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Téléphone: 418 856-3044 Télécopieur: 418 856-5199 Courriel: cdusfplq@upa.qc.ca
- 3 **GASPÉSIE-LES ÎLES** * *Charles-Edmond Landry* 172, boul. Perron Est, New Richmond (Québec) G0C 2B0
Téléphone: 418 392-4466 Télécopieur: 418 392-4862 Courriel: gaspfplq@upa.qc.ca
- 4 **LANAUDIÈRE** * *Nathalie Michaud* 110, rue Beaudry Nord, Joliette (Québec) J6E 6A5
Téléphone: 450 753-7486 Télécopieur: 450 759-7610 Courriel: lanafplq@upa.qc.ca
- 5 **MAURICIE** * *Réjean Gervais* 230, rue Vachon, Trois-Rivières (Québec) G8T 8Y2
Téléphone: 819 378-4033 Télécopieur: 819 371-2712 Courriel: maurfplq@upa.qc.ca
- 6 **OUTAOUAIS-LAURENTIDES** * *Serge Deshaies* 15, chemin de la Grande-Côte, bureau 200, Saint-Eustache (Québec) J7P 5L3
Téléphone: 450 472-0440 Télécopieur: 450 472-8386 Courriel: laurfplq@upa.qc.ca
- 7 **CENTRE-DU-QUÉBEC** * *Normand Trodéchaud* 1940, rue des Pins, Nicolet (Québec) J3T 1Z9
Téléphone: 819 293-5838 Télécopieur: 819 293-6698 Courriel: splcq@upa.qc.ca
- 8 **ABITIBI-TÉMISCAMINGUE** * *Luc Charest* 970, avenue Larivière, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4K5
Téléphone: 819 762-0833 Télécopieur: 819 762-0575 Courriel: abitifplq@upa.qc.ca
- 9 **QUÉBEC** * *Hubert Boivin* 5185, rue Rideau, Québec (Québec) G2E 5S2
Téléphone: 418 872-0770 Télécopieur: 418 872-3386 Courriel: quebfplq@upa.qc.ca
- 10 **BEAUCE** * *Mario Rodrigue* 2550, 127^e Rue, Saint-Georges-Est (Québec) G5Y 5L1
Téléphone: 418 228-5588 Télécopieur: 418 228-3943 Courriel: bcefplq@upa.qc.ca
- 11 **BAS-SAINT-LAURENT** * *Éric Pagé* 284, rue Potvin, Rimouski (Québec) G5L 7P5
Téléphone: 418 723-2424 Télécopieur: 418 723-6045 Courriel: bstfplq@upa.qc.ca
- 12 **SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN** * *Réjean Maltais* 3635, rue Panet, Jonquière (Québec) G7X 8T7
Téléphone: 418 542-5666 Télécopieur: 418 542-3011 Courriel: sagfplq@upa.qc.ca
- 13 **SAINT-HYACINTHE** * *Roch Guay* 3800, boul. Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3
Téléphone: 450 774-9154 450 467-1124 Télécopieur: 450 261-5248 Courriel: sthyfplq@upa.qc.ca
- 14 **SAINT-JEAN-VALLEYFIELD** * *Catherine Turgeon* 6, rue Dumoulin, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone: 450 454-5115 Télécopieur: 450 454-6918 Courriel: stjvfplq@upa.qc.ca

*Secrétaire

*Secretary

D'ABORD NOURRIR NOTRE MONDE

LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE PLUTÔT QUE LA LIBÉRALISATION DES MARCHÉS PROPOSÉE PAR L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

La souveraineté alimentaire désigne le droit des pays de développer et de maintenir une agriculture locale à dimension humaine pour satisfaire d'abord et avant tout les besoins de leur population, sans dumping vis-à-vis des pays tiers. Ce concept a été proposé par une organisation paysanne internationale, Via campesina, et discuté publiquement pour la première fois en 1996 lors du Sommet mondial de l'alimentation, chapeauté par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

La souveraineté alimentaire propose une solution de rechange à la libéralisation du commerce agricole préconisée par l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'OMC prétend qu'un marché agricole totalement libre sortirait les pays en développement de la pauvreté et rendrait les aliments accessibles à tous. Mais la politique de l'OMC est un échec. Plus de 10 ans après l'entrée en vigueur des premiers accords de l'OMC et après le sommet de la FAO qui fixait l'objectif de réduire de moitié le nombre de mal nourris d'ici 2015, les agriculteurs du monde sont toujours plongés dans la crise et 850 millions de personnes souffrent de la faim, le même nombre qu'en 1990.

Le droit à la souveraineté alimentaire a été discuté depuis 1996 dans de nombreux forums internationaux et reçoit un nombre grandissant d'appuis. Un premier pays, le Mali, a adopté en septembre 2006 une loi d'orientation agricole fondée sur le droit à la souveraineté alimentaire. En février 2007, le village malien de Sélingué accueillait 500 représentants de plus de 80 pays dans le cadre du *Forum pour la souveraineté alimentaire*. Au fil des pages de notre rapport annuel, nous vous présentons les grands principes à la base de la souveraineté alimentaire.

Source: Nyéléni 2007 – Forum pour la souveraineté alimentaire, 23 au 27 février 2007, Sélingué, Mali. <http://www.nyeleni2007.org/>

FEED OUR OWN PEOPLE FIRST

FOOD SOVEREIGNTY RATHER THAN MARKET LIBERALIZATION PROPOSED BY THE WORLD TRADE ORGANIZATION

Food sovereignty means the right of countries to develop and maintain local agriculture on a human scale to satisfy the needs of their own people first, without dumping in other countries. This concept was proposed by an international farmers' organization, Via Campesina, and discussed publicly for the first

time in 1996 at the World Food Summit, sponsored by the United Nations Food and Agriculture Organization (FAO).

Food sovereignty is an alternative to agricultural trade liberalization advocated by the World Trade Organization (WTO). The WTO claims that a totally free agricultural market would take the developing countries out of poverty and make food accessible to all. But the WTO's policy is a failure. Over 10 years after the first WTO agreements came into force and after the FAO Summit set the objective of cutting the number of malnourished people in half by 2015, the world's farmers are still mired in crisis and 850 million people suffer from hunger, the same number as in 1990.

The right to food sovereignty has been discussed in many international forums since 1996 and is receiving growing support. In September 2006, a first country, Mali, adopted an agricultural orientation law based on the right to food sovereignty. In February 2007, the village of Sélingué, Mali, welcomed 500 representatives from more than 80 countries to the *Forum for Food Sovereignty*. Throughout the pages of our Annual Report, we present the main principles on which food sovereignty is based.

Source: Nyéléni 2007 – Forum for Food Sovereignty, February 23 to 27, 2007, Sélingué, Mali. <http://www.nyeleni2007.org/>

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Les importations de concentrés de protéines laitières ont été l'un des dossiers prioritaires en 2006. Au début de l'année, une décision du Tribunal canadien du commerce extérieur ouvrait les frontières toutes grandes aux concentrés de protéines laitières. Avec Les Producteurs laitiers du Canada (PLC), nous n'avons ménagé aucun effort pour régler cette question qui met en péril l'avenir de la gestion de l'offre.

Le ministre de l'Agriculture fédéral, Chuck Strahl, a finalement pris la décision qui s'imposait en annonçant, lors de la conférence annuelle des PLC, que le Canada utilisera l'article 28 du GATT pour limiter les importations de concentrés de protéines laitières. Cette annonce était accompagnée d'un engagement sans équivoque en faveur de la gestion de l'offre et des avantages qu'elle procure aux Canadiens. Le ministre a également mandaté l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) de préparer un projet de loi pour harmoniser les lois canadiennes sur les standards de composition des fromages. Nous attendons cette décision depuis plusieurs années et nous allons collaborer avec l'ACIA pour que la législation soit mise en vigueur le plus rapidement possible.

Du côté de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les 149 pays membres n'ont pas réussi à s'entendre, en juillet 2006, sur les modalités d'application de l'entente-cadre sur l'agriculture adoptée en 2004. Ils ont convenu de faire une pause et les négociations ont été suspendues. Il est difficile de prévoir ce qu'il adviendra du cycle de Doha de l'OMC, car derrière les portes closes les pays continuent de discuter. Si des acteurs majeurs comme les États-Unis et l'Union européenne arrivent à s'entendre, nous pourrions assister à la reprise d'un processus de négociation dont le résultat pourrait nous faire très mal.

Nous avons profité de cette pause pour promouvoir le concept de souveraineté alimentaire, qui favorise le développement et le maintien d'une agriculture locale, à dimension humaine, orientée principalement vers un approvisionnement de proximité. L'application de ce concept permettra de tenir compte des dimensions sociales et environnementales de l'agriculture tout en maintenant une agriculture vivante, de qualité et intéressante pour la relève.

Cette pause à l'OMC est aussi une occasion de réfléchir à notre avenir. Le conseil d'administration de la Fédération des producteurs de lait du Québec a repris la démarche de planification stratégique amorcée en 2002 afin d'établir des objectifs précis pour relever les défis qui nous attendent si nous voulons assurer la pérennité de nos fermes et de notre secteur. Tous les producteurs ont été invités à participer à la discussion afin que nous puissions adopter une vision du développement du secteur laitier lors de notre assemblée annuelle d'avril 2007. Cette réflexion permettra de remettre en contexte les décisions qui ont été prises sur le prix du quota et les discussions qui ont cours à ce sujet.

C'est aussi pour préparer l'avenir que la Fédération a décidé, tout comme ses homologues des autres provinces, de rendre obligatoire l'implantation du programme Lait canadien de qualité, qui est un programme d'assurance salubrité des aliments à la ferme fondé sur les principes des systèmes HACCP. Cette démarche vise à répondre aux exigences grandissantes des consommateurs à l'égard de la qualité et de la sécurité des aliments, à qui nous pourrions démontrer les actions que nous accomplissons pour livrer un lait de bonne qualité. Il est de la responsabilité de la Fédération de contrôler la production afin de fournir un produit de qualité supérieure qui satisfait aux exigences et aux besoins du marché.

Enfin, nous nous sommes dotés au cours de l'année d'un outil essentiel pour favoriser le développement de la production laitière québécoise. Cet outil, c'est Valacta, un centre d'expertise en production laitière regroupant divers spécialistes du secteur. La Fédération a encouragé et appuyé la création de ce service de deuxième ligne, attendu depuis longtemps, qui assurera une meilleure concertation entre les intervenants qui accompagnent les producteurs laitiers dans leurs décisions et leurs choix.

Au cours de 2007, nous allons continuer de suivre de près tous ces dossiers, particulièrement celui des concentrés de protéines laitières, afin de nous assurer que les importations seront réellement contrôlées. Nous observerons également le déroulement des négociations de l'OMC et nous utiliserons toutes les tribunes pour faire connaître le concept de souveraineté alimentaire. Nous sommes plus que jamais engagés dans la promotion de notre système de mise en marché collective et nos actions seront alimentées par un principe qui nous est cher, soit l'équité au bénéfice de la collectivité.



Marcel Groleau, président

Message from the Chairman

Imports of milk protein concentrates were one of the priority issues in 2006. At the beginning of the year, a decision by the Canadian International Trade Tribunal made the borders wide open to milk protein concentrates. Along with the Dairy Farmers of Canada (DFC), we spared no effort to resolve this issue, which is jeopardizing the future of supply management.

The federal Minister of Agriculture, Chuck Strahl, finally made the necessary decision by announcing at the DFC's Annual Dairy Policy Conference that Canada will apply Article 28 of the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) to restrict imports of milk protein concentrates. This announcement was accompanied by a clear commitment to supply management and the benefits it provides to Canadians. The Minister also mandated the Canadian Food Inspection Agency (CFIA) to introduce legislation to harmonize Canadian regulations on compositional standards for cheese. We had been waiting for this decision for several years and we will collaborate with the CFIA to ensure that the legislation comes into force as soon as possible.

At the World Trade Organization (WTO), in July 2006, the 149 member countries did not reach agreement on the details for applying the agricultural framework agreement adopted in 2004. They agreed to a "time out" and the negotiations were suspended. It is difficult to anticipate what will become of the WTO Doha Round, because the member countries are continuing informal discussions behind closed doors. If major players like the United States and the European Union manage to conclude an agreement, we could see the resumption of a negotiating process, with an outcome that could hurt us very badly.

We took advantage of this break in negotiations to promote the concept of food sovereignty, which encourages the development and maintenance of local agriculture, on a human scale, oriented primarily to domestic markets. The application of this concept will make it possible to take into consideration the social and environmental dimensions of agriculture, while maintaining a vibrant, efficient agricultural sector that is of interest to the next generation of farmers.

This break at the WTO is also an opportunity to reflect on our future. The Board of Directors of the Fédération des producteurs de lait du Québec has resumed the strategic planning process initiated in 2002. Its aim is to establish precise objectives that help us meet the challenges we must face if we want to ensure the sustainability of our farms and our sector. All producers were invited to participate in the discussion, so that we can adopt a vision for the development of the dairy sector at our April 2007 Annual Meeting. This reflection will also allow us to place in the current context the decisions and discussions on the quota price.

It is also to prepare for the future that the Federation, like its counterparts in other provinces, decided to make the Canadian Quality Milk program compulsory. This is an on-farm food safety program, based on the principles of the HACCP systems. This approach is designed to address ever-growing consumer requirements regarding food quality and safety. We must be able to show consumers what actions we are taking to deliver high quality milk. It is the Federation's responsibility to control production in order to provide a superior quality product that satisfies market requirements and demand.

Lastly, during the year, we adopted an essential tool to encourage the development of Quebec dairy production. This tool is Valacta, a centre of expertise in dairy production, bringing together various dairy specialists. The Federation encouraged and supported the creation of this long-awaited second-line service, which will ensure more concerted action by the specialists who advise dairy producers on their decisions and choices.

In 2007, we will continue to closely follow all these issues, especially the subject of milk protein concentrates, so that we can ensure that imports are truly controlled. We will also monitor the progress of the WTO negotiations and will use every forum to disseminate the concept of food sovereignty. More than ever, we are involved in promoting our collective marketing system, and our actions will be prompted by a principle dear to us – equity for the benefit of the community.



Marcel Groleau, Chairman

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Board of Directors



PREMIÈRE RANGÉE *First row*: **Marcel Groleau** président *Chairman* – Québec • **Gilbert Perreault** 1^{er} vice-président *1st Vice-Chairman* – Lanaudière • **Bruno Letendre** 2^e vice-président *2nd Vice-Chairman* – Estrie • **Pierre Lampron** membre de l'exécutif *Executive Member* – Mauricie • **Réal Gauthier** membre *Member* – Outaouais-Laurentides • **Daniel Côté** membre *Member* – Saguenay-Lac-Saint-Jean • **André Campeau** membre *Member* – Beauce • **Gilles A. Michaud** membre *Member* – Côte-du-Sud DEUXIÈME RANGÉE *Second row*: **Gabriel Rancourt** membre *Member* – Abitibi-Témiscamingue • **Normand Barriault** membre *Member* – Gaspésie-Les Îles • **Luc Quintal** membre *Member* – Saint-Jean-Valleyfield • **Pierre Thibault** membre *Member* – Saint-Hyacinthe • **Gilbert Rioux** membre *Member* – Bas-Saint-Laurent • **Richard Bouchard** membre adjoint *Observer member* – Québec

N'apparaît pas en photo: **Jean-Luc Leclair** membre de l'exécutif – Centre-du-Québec
 Not shown in picture: **Jean-Luc Leclair** *Executive Member* – Centre-du-Québec



STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Organization Chart



Première rangée *First row*: Guylaine Gosselin, Michel Beauséjour, Louise de Grandpré, Jean Vigneault, Denis Goyer, Sylvie Giroux
Deuxième rangée *Second row*: André Belzile, Sébastien Locat, Monique Gagné, Nicole Dubé, Alain Bourbeau, Claude Grenon

FAITS SAILLANTS 2006

Augmentation du prix du lait

Le 1^{er} février, une hausse de 1,79 ¢ le litre de lait standard est entrée en vigueur pour les classes de lait de transformation, à l'exclusion des classes spéciales, à la suite d'une entente avec les transformateurs. Cette hausse a aussi été appliquée aux classes de lait de consommation.

Le 15 décembre, la Commission canadienne du lait a annoncé une hausse du prix cible de 0,75 ¢ le litre pour le 1^{er} février 2007. C'est également à la mi-décembre qu'a été connue la hausse de 3,21 ¢ le litre du prix du lait de la classe 1 qui s'appliquera le 1^{er} février 2007 dans les cinq provinces signataires de l'Entente sur la mise en commun de tout le lait (entente P5). Cette augmentation résulte d'une formule basée sur trois indices (indice des prix à la consommation, revenu personnel, coûts financiers et intérêts) convenue par les provinces signataires de l'entente P5 en décembre 2004.

Conventions de mise en marché du lait

À la fin d'avril, toutes les parties signataires des Conventions de mise en marché du lait (CMML) se sont prévaluées des modalités de dénonciation des conventions qui venaient à échéance le 31 juillet. Les négociations ont été temporairement suspendues à la fin de l'été, les parties préférant travailler à harmoniser les règles d'approvisionnement en lait des usines situées au Québec et en Ontario. Ce travail se poursuivra en 2007.

Le 1^{er} août débutait le scellage des citernes pour livraison au Québec. Cette mesure vise à limiter les risques de contamination du lait une fois qu'il a été chargé dans les citernes et durant son transport. Les modalités relatives à cette obligation ont été intégrées dans les textes des CMML.

Quota de mise en marché des provinces

Le quota total du Québec a diminué en 2006 de 1,2 million de kilogrammes de matière grasse (MG) pour totaliser 109,9 millions de kilogrammes de MG. Cette baisse résulte surtout de la responsabilisation du Québec pour sa surproduction de l'année laitière 2005-2006 et d'une diminution des besoins en lait de transformation, légèrement atténuée par une hausse du marché du lait de consommation.

Droit de produire des producteurs

Le conseil d'administration de la Fédération des producteurs de lait du Québec a modifié le droit de produire des producteurs à deux reprises en 2006 pour tenir compte de la baisse du quota total du Québec entre août 2005 et février 2006, d'une baisse anticipée des besoins canadiens jusqu'en juillet 2006 et de la surproduction de 2005-2006. Le quota non négociable des producteurs est ainsi passé de 3 % à 2 % le 1^{er} février et de 2 % à 0 % le 1^{er} avril.

Les producteurs ont bénéficié de deux journées supplémentaires de production, non cumulatives, pour chacun des mois d'août, de septembre, d'octobre et de novembre 2006. Par cette mesure, la Fédération veut s'assurer que le quota québécois sera comblé durant la période automnale.

Bleu Ermite

Estrie

Type: Pâte persillée

Fabricant: Fromagerie de l'Abbaye
de Saint-Benoît



Type: Veined cheese

Manufacturer: Fromagerie de l'Abbaye
de Saint-Benoît

Programme d'aide au démarrage de nouvelles fermes laitières

En 2006, la Fédération a mis en place un programme d'aide pour favoriser l'établissement de nouvelles fermes laitières à dimension humaine. Pour être admissible à ce programme, qui consiste en un prêt de quota de 10 kilogrammes de MG par jour pour une durée de 10 ans, le futur producteur doit répondre à des critères précis, entre autres, de n'avoir jamais détenu de parts dans une ferme laitière, de bénéficier du soutien de son milieu et de s'installer sur une ferme qui n'a pas été en production laitière depuis au moins deux ans. L'élaboration d'un tel programme fait suite à une résolution de l'assemblée générale annuelle de la Fédération.

Surplus structurels de solides non gras : responsabilisation individuelle

Le ratio mensuel maximal solides non gras/gras (SNG/G) pour les producteurs est demeuré inchangé pour 2006-2007 par rapport à 2005-2006, soit 2,33. Le Québec a terminé l'année laitière 2005-2006 avec un ratio de 2,2770, alors que le ratio cible provincial était de 2,2562. Cette production en trop pour le Québec représente 2,3 millions de kilogrammes de solides non gras (SNG). Les cinq provinces de l'Est ainsi que le Manitoba ont aussi dépassé leur ratio cible. Cependant, le ratio s'étant amélioré au niveau canadien, il y a eu diminution des surplus structurels de SNG de 6,9 millions de kilogrammes.

Depuis le 1^{er} août, les producteurs dont le ratio SNG/G est de 2,25 ou moins se sont vu verser les sommes retenues sur la paie des producteurs dont le ratio dépasse 2,33. Cette nouvelle mesure vise à encourager davantage la réduction des surplus de SNG.

Nouvelles règles concernant les transactions de quota

Le Règlement sur les quotas des producteurs de lait a fait l'objet de modifications en 2006. Le conseil d'administration de la Fédération a décidé d'appliquer une retenue de 30 % lors de la revente du quota acheté après le 20 novembre 2006. Les quantités ainsi retenues seront redistribuées à l'ensemble des producteurs afin de réduire la pression financière due aux achats de quota. Cette mesure a été appuyée par une majorité de délégués lors de l'assemblée générale spéciale, le 14 novembre. Les délégués ont de plus demandé qu'un plafond de 30 000 \$ soit fixé sur le prix du quota transigé. Ces modifications réglementaires ont été approuvées par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Le niveau du plafond de prix et l'application d'une retenue sur le quota acquis avant le 20 novembre 2006 faisaient partie des sujets de consultation de l'ensemble des producteurs à l'hiver 2006-2007.

Lait biologique

En décembre 2006, le Québec comptait 75 producteurs de lait certifié biologique, comparativement à 65 en 2005. Les volumes de lait biologique ont totalisé 22,3 millions de litres au 31 décembre 2006, une augmentation de près de 15 % par rapport à 2005. Le ramassage de ce lait a nécessité la mise en place de 13 circuits de collecte spécifiques. Malgré une croissance importante de la production pour répondre à la demande, ce créneau ne requiert que 0,79 % de la production totale de lait au Québec.

Alors que depuis 1993 l'offre de lait biologique avait toujours excédé la demande, la situation s'est inversée à la fin de 2005. Pour satisfaire les marchés québécois, la Fédération a notamment autorisé les producteurs de lait biologique à produire plus que leur quota. En outre, la prime versée à ces producteurs a été bonifiée en 2006. Elle est passée le 1^{er} février de 15,75 ¢ le litre à 19 ¢ le litre pour les classes 1 et 2 et de 10 ¢ le litre à 11,25 ¢ le litre pour les classes 3 et 4. Une prime de 0,75 ¢ le litre s'est ajoutée le 1^{er} avril parce que les prévisions de production annuelle atteignaient 22,5 millions de litres.

Highlights - 2006

INCREASE IN MILK PRICES

On February 1, the price for industrial milk classes, except Special Classes, rose by 1.79¢ per litre of milk of standard composition following an agreement with processors. The same increase was also applied to fluid milk classes.

On December 15, the Canadian Dairy Commission announced a target price increase of 0.75¢ per litre effective February 1, 2007. An increase of 3.21¢ per litre for Class 1 milk was also set in mid-December and will apply as of February 1, 2007 in the All-Milk Pooling Agreement signatory provinces (P5 Agreement). This increase results from a formula based on three indices (consumer price index, personal income, financial and interest costs) agreed upon by the P5 Agreement provinces in December 2004.

MILK MARKETING AGREEMENTS

At the end of April, all the signatories to the Milk Marketing Agreements (MMA) decided to reopen the provisions of the Agreements expiring on July 31. The negotiations were suspended temporarily at the end of the summer since the parties had agreed to work on harmonizing supply rules for plants in Quebec and Ontario. This work will continue in 2007.

The sealing of truck tanks for deliveries in Quebec began on August 1. This measure is designed to limit milk contamination risks once the milk has been loaded into the truck tank and during transportation. The conditions relating to this obligation have been included in the MMA provisions.

PROVINCIAL MARKET SHARING QUOTA

Quebec's total quota dropped by 1.2 million kilograms of butterfat (BF) in 2006 to 109.9 million. This quota adjustment is explained by Quebec's responsibility for overproduction in the 2005-2006 dairy

year, and by a decline in industrial milk requirements, which was slightly offset by an increase in the fluid milk market.

PRODUCERS' PRODUCTION ENTITLEMENT

The Board of Directors of the Fédération des producteurs de lait du Québec modified the producers' production entitlement on two occasions in 2006 to reflect a reduction in Quebec's total quota between August 2005 and February 2006, an anticipated decline in Canadian market requirements until July 2006, and overquota production in 2005-2006. Producers' non-tradable quota therefore fell from 3 per cent to 2 per cent on February 1, and from 2 per cent to 0 per cent on April 1.

Two additional non-cumulative production days were allotted to producers for each of the months of August, September, October and November 2006. Through this measure, the Federation wants to ensure that Quebec's quota will be filled in the fall months.

Importations d'ingrédients laitiers

Une décision rendue le 31 janvier 2006 par la Cour fédérale a ouvert la porte encore plus grande à l'importation de concentrés de protéines laitières en provenance, notamment, de pays européens qui subventionnent la production et l'exportation de ces concentrés. Au printemps, la Fédération a entrepris une vaste campagne de relations publiques et gouvernementales sur cette problématique. Soixante-quatre entreprises québécoises de transformation laitière se sont jointes aux producteurs de lait du Québec en signant un formulaire d'appui à la Fédération qui demande au gouvernement canadien d'intervenir.

Au début de l'été, les moyens de pression ont toutefois été suspendus à la suite de l'acceptation, par Les Producteurs laitiers du Canada, d'un processus de négociation avec les transformateurs en présence d'un médiateur nommé par le ministre de l'Agriculture fédéral, Chuck Strahl. En décembre, aucun consensus n'avait pu être dégagé. Le ministre Strahl s'est engagé à régler ce dossier sur la base des recommandations du médiateur qui dirigeait le groupe de travail.

Négociations à l'Organisation mondiale du commerce

Les membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) n'ont pas réussi à s'entendre en 2006 sur les modalités d'application de l'entente-cadre sur l'agriculture adoptée en août 2004. Lors de la rencontre du Conseil général de l'OMC en juillet, il fut décidé de suspendre les négociations sans fixer de date pour la reprise des discussions. Des négociations officieuses se sont poursuivies durant le reste de l'année.

Coalition GO5

La Fédération a continué de travailler en 2006 avec ses partenaires de l'Union des producteurs agricoles et d'autres groupes sous gestion de l'offre pour suivre de près les négociations à l'OMC.

En juin, une rencontre des principaux partenaires de GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre a permis de faire le point sur l'état des négociations en prévision du Conseil général de l'OMC de juillet. L'échec de cette réunion de l'OMC et l'annonce d'une pause dans les négociations officielles ont été reçus avec soulagement par les membres de la coalition. Celle-ci a fait valoir qu'il fallait saisir l'occasion pour établir de nouvelles bases de négociation afin de dénouer l'impasse en s'inspirant du principe de la souveraineté alimentaire. Le site Internet www.go5quebec.ca a aussi fait l'objet d'une mise à jour en profondeur en août 2006.

Programme de dons de lait et de produits laitiers

Le Programme de dons de lait et de produits laitiers de l'industrie laitière québécoise en était à sa quatrième année d'existence en 2006. Plus de 500 000 litres de lait ont été engagés par 262 producteurs et ont été transportés et transformés gratuitement au cours de l'année. Ces dons ont permis à l'Association québécoise des banques alimentaires et des Moissons de distribuer du lait et des produits laitiers aux plus démunis par l'entremise de 17 centres de distribution répartis dans tout le Québec.

Le Mi-Carême

Côte-du-Sud

Type: Pâte molle à croûte mixte

Fabricant: Société coopérative agricole
de l'Île-aux-Grues



Type: Mixed-rind soft cheese

Manufacturer: Société coopérative
agricole de l'Île-aux-Grues

NEW DAIRY FARM STARTUP ASSISTANCE PROGRAM

In 2006, the Federation introduced an assistance program to encourage the establishment of new, human-scale dairy farms. To be eligible for this program, which consists of a quota loan of 10 kilograms of BF per day for a period of 10 years, aspiring farmers must meet specific criteria: in particular, they must never have held shares in a dairy farm, they must have the support of their community, and they must set up their operations on a farm that has not been used for dairy production for at least two years. The program was developed in response to a resolution adopted at the Federation's Annual General Meeting.

STRUCTURAL SURPLUS OF SOLIDS NON-FAT: INDIVIDUAL ACCOUNTABILITY

Producers' maximum monthly solids non-fat/butterfat (SNF/BF) ratio for 2006-2007 remains unchanged from 2005-2006, namely, 2.33. Quebec ended the 2005-2006 dairy year with a ratio of 2.2770, compared with its target ratio of 2.2562. This excess production represents 2.3 million kilograms of solids non-fat (SNF). The five Eastern provinces, as well as Manitoba, also exceeded their target ratios. However, since the ratio improved for Canada as a whole, the SNF structural surplus declined by 6.9 million kilograms.

Since August 1, amounts deducted from the pay of producers who exceed the 2.33 SNF/BF ratio are being paid to producers whose ratio is 2.25 or less. This new measure is designed to encourage a further reduction in SNF surplus.

NEW QUOTA TRANSACTION RULES

The Règlement sur les quotas des producteurs de lait (By-law respecting quotas for milk producers) was modified in 2006. The Federation's Board of Directors decided to apply a 30 per cent holdback on quota purchased after November 20, 2006 when it is re-sold. The quantities thus deducted will be redistributed to all producers to reduce the financial pressure due to quota purchases. This measure was approved by a majority of delegates at the November 14 Special General Meeting. Delegates also asked that the price of quota traded be capped at \$30,000. These regulatory amendments have been approved by the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. The level of the price ceiling and the application of a holdback on sales of quota acquired before November 20, 2006 were among the issues submitted to producers for consultation in winter 2006-2007.

ORGANIC MILK

In December 2006, there were 75 certified organic milk farmers in Quebec, compared with 65 in 2005. The quantity of organic milk produced as of December 31, 2006 totalled 22.3 million litres, an increase of nearly 15 per cent over 2005. Thirteen special pickup routes were needed to collect this milk. Although there has been significant growth in production to meet demand, this niche market accounts for only 0.79 per cent of Quebec's total production.

While from 1993, the supply of organic milk had always outpaced demand, the situation was reversed at the end of 2005. To meet the needs of Quebec markets, in particular, the Federation authorized organic milk farmers to produce more than their quota. In addition, the premium paid for organic milk was increased in 2006. On February 1, this premium rose from 15.75¢ to 19¢ per litre for Classes 1 and 2, and from 10¢ to 11.25¢ per litre for Classes 3 and 4. A premium of 0.75¢ per litre was added on April 1 because the annual production estimate reached 22.5 million litres.

IMPORTS OF MILK INGREDIENTS

A Federal Court of Canada decision on January 31, 2006 opened the door even wider to imports of milk ingredients originating mainly from European countries that subsidize their agriculture and their exports. In spring, the Federation launched a vast public and government relations campaign on this problem and 64 Quebec milk processors joined Quebec dairy producers in signing a form to support the Federation's request for the Canadian government to take action on this issue.

The pressure tactics were suspended in early summer, however, after the Dairy Farmers of Canada agreed to participate in a negotiation process with processors, chaired by a mediator named by Agriculture and Agri-Food Minister, Chuck Strahl. In December, no consensus was reached. Minister Strahl made a commitment to settle this issue on the basis of recommendations from the mediator who chaired the working group.

WORLD TRADE ORGANIZATION NEGOTIATIONS

The World Trade Organization (WTO) members did not reach agreement in 2006 on the details for applying the agricultural framework agreement adopted in August 2004. At the July WTO General Council meeting, a decision was made to suspend negotiations indefinitely. Unofficial talks continued for the rest of the year.

G05 COALITION

The Federation continued to work with its partners at the Union des producteurs agricoles and other supply management organizations to closely monitor the WTO negotiations.

In June, the status of the WTO negotiations was reviewed with the principal partners of the G05 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management, in anticipation of the July WTO General Council meeting. The failure of that meeting and the announcement that official negotiations had broken off were received with a sigh of relief by G05 members. They advocate taking advantage of this opportunity to establish new negotiating positions based on the principle of food sovereignty in order to break the deadlock. The G05 Web site, www.go5quebec.ca, was brought up to date in August 2006.

MILK AND DAIRY PRODUCTS DONATION PROGRAM

The Quebec dairy industry's milk and dairy products donation program marked its fourth year of operation in 2006. More than 500,000 litres of milk were committed by 262 producers and transported and processed free of charge during the year. These donations enabled the Association québécoise des banques alimentaires et des Moissons to distribute milk and dairy products to those most in need through its 17 distribution centres across Quebec.

POLITIQUE LAITIÈRE NATIONALE

Évolution du marché

En 2006, le quota total alloué au Québec a diminué de 1,2 million de kilogrammes de matière grasse (MG) pour totaliser 109,9 millions de kilogrammes. Cette baisse de 1,06 % résulte d'une diminution du quota de lait de transformation de 1,23 %, légèrement atténuée par une hausse de 0,17 % du marché du lait de consommation.

Cet ajustement du quota s'explique par la responsabilisation du Québec pour sa surproduction de l'année laitière 2005-2006 et par un certain fléchissement de la demande de produits laitiers au cours de 2006. Selon les données fournies par ACNielsen sur les ventes au détail au Canada pour 12 mois se terminant en décembre 2006, les ventes de beurre, bien que meilleures à la fin de l'année, ont été de 2,2 % inférieures à celles de 2005. Par ailleurs, la demande canadienne de crème glacée a continué de baisser en 2006, avec une diminution des ventes de 0,94 %. Les ventes de fromage n'ont augmenté que de 0,34 % et celles de yogourt, de 1,6 %.

Plan national de commercialisation du lait

Le Québec a terminé l'année laitière 2005-2006 avec une production de 100,45 % de son quota. Sa production hors quota, qui représente 502 784 kilogrammes de MG, a été soustraite de son allocation provinciale pour l'année laitière 2006-2007.

Les provinces de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse ont connu des problèmes de sous-production et n'ont pas atteint le seuil de référence de 99,5 % au-delà duquel il est possible de reporter une sous-production. Cette sous-production a été transférée aux quatre provinces qui ont dépassé leur quota, soit le Québec, le Manitoba, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Le Québec a obtenu 43 881 kilogrammes de MG.

Pour ce qui est des mesures de responsabilisation provinciale de la production excédentaire de solides non gras (SNG), instaurées en 2004, toutes les provinces de l'Ouest à l'exception du Manitoba ont réussi à respecter leur ratio cible de solides non gras/gras (SNG/G) pour l'année laitière 2005-2006. Le Québec a terminé l'année avec un ratio de 2,2770 alors que l'objectif était de 2,2562. Cette production en trop pour le Québec représente 2,3 millions de kilogrammes de SNG. Le coût de cet excédent a été d'environ 6,5 millions de dollars pour l'ensemble des producteurs de lait du Québec. Au niveau national, le ratio s'est amélioré, passant de 2,3242 en 2004-2005 à 2,3154 en 2005-2006, ce qui s'est traduit par une diminution des surplus structurels de SNG de 6,9 millions de kilogrammes. Les travaux du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait ont notamment porté sur les difficultés de commercialisation des SNG en surplus et sur le rôle commercial de la Commission canadienne du lait (CCL) dans la vente directe de beurre à des entreprises canadiennes.

Le grand Cahill

Beauce

Type: Pâte ferme (cheddar)
au lait cru

Fabricant: La Fromagerie
La Pépîte d'Or



Type: Firm cheese (cheddar)
made from raw milk

Manufacturer: La Fromagerie
La Pépîte d'Or

Bilan 2006 des variations du quota total alloué au Québec

2006 VARIATIONS IN QUEBEC'S TOTAL QUOTA ALLOCATION

	Quota total alloué au Québec (kg de MG) <i>Total quota allotted to Quebec (kg of BF)</i>	Variation % % variation
Janvier <i>January</i>	111 123 430	
Février <i>February</i>	110 204 810	- 0,83
Avril <i>April</i>	109 049 195	- 1,05
Juin <i>June</i>	109 914 094	0,79
Août <i>August</i>	110 116 046	0,18
Octobre <i>October</i>	109 632 518	- 0,44
Décembre <i>December</i>	109 946 235	0,29
Variation totale <i>Total variation</i>	- 1 177 195	- 1,06
Lait de consommation <i>Fluid milk</i>		0,17
Lait de transformation <i>Industrial milk</i>		- 1,23

Production totale et nombre de producteurs des provinces canadiennes en 2005-2006*

TOTAL PRODUCTION AND NUMBER OF PRODUCERS IN CANADIAN PROVINCES - 2005-2006*

	Production totale (kg de MG) <i>Total production (kg of BF)</i>	%	Nombre de producteurs <i>Number of producers</i>	%
Terre-Neuve <i>Newfoundland</i>	1 720 703	0,59	41	0,26
Île-du-Prince-Édouard <i>Prince Edward Island</i>	3 769 391	1,30	246	1,59
Nouvelle-Écosse <i>Nova Scotia</i>	6 401 765	2,20	297	1,91
Nouveau-Brunswick <i>New Brunswick</i>	5 030 231	1,73	258	1,66
Québec <i>Quebec</i>	111 725 108	38,49	7 508	48,37
Ontario <i>Ontario</i>	95 166 072	32,78	5 057	32,58
TOTAL P5 ⁽¹⁾	222 092 567	76,50	13 366	86,11
Manitoba <i>Manitoba</i>	11 457 555	3,95	495	3,19
Saskatchewan <i>Saskatchewan</i>	8 145 058	2,81	259	1,67
Alberta <i>Alberta</i>	23 306 003	8,03	720	4,64
Colombie-Britannique <i>British Columbia</i>	23 576 376	8,12	641	4,13
TOTAL P4 ⁽²⁾	66 484 992	22,91	2 115	13,63
TOTAL P10	290 298 262	100,00	15 522	100,00

* Source: Commission canadienne du lait • *Source: Canadian Dairy Commission*

⁽¹⁾ Entente sur la mise en commun de tout le lait • *All-Milk Pooling Agreement*

⁽²⁾ Entente sur la mise en commun du lait de l'Ouest • *Western Milk Pooling Agreement*

National Dairy Policy

MARKET TRENDS

In 2006, Quebec's total quota allocation dropped by 1,2 million kilograms of butterfat (BF) to 109.9 million. This decrease of 1.06 per cent was primarily due to a 1.23 per cent cut in the industrial milk quota, which was slightly offset by a growth of 0.17 per cent in the fluid milk market.

This quota adjustment is explained by Quebec's accountability for overquota production during the 2005-2006 dairy year and by a decrease in demand for dairy products in 2006. According to data provided by ACNielsen on retail sales in Canada for the 12-month period ending in December 2006, butter sales were 2.2 per cent lower than in 2005 although they improved near the end of the year. In addition, Canadian demand for ice cream continued to fall in 2006, with a 0.94 per cent reduction in sales. Cheese sales rose by only 0.34 per cent and yogurt sales by 1.6 per cent.

NATIONAL MILK MARKETING PLAN

During the 2005-2006 dairy year, Quebec produced 100.45 per cent of its quota. This overquota production, which represents 502,784 kilograms of BF, was deducted from its provincial allocation for the 2006-2007 dairy year.

The provinces of Newfoundland, Prince Edward Island and Nova Scotia experienced underproduction problems and were unable to produce 99.5 per cent of their quota, the minimum level required to carry forward any underproduction. The unproduced quantity was distributed to the four provinces that exceeded their quota, i.e., Quebec, Manitoba, Alberta and British Columbia. Quebec obtained 43,881 kilograms of BF.

Concerning the provincial accountability rules for excess solids non-fat (SNF) production, implemented in 2004, all the Western provinces, with the exception of Manitoba, achieved their target solids non-fat to butterfat (SNF/BF) ratio for the

2005-2006 dairy year. Quebec ended the year with a ratio of 2.2770, compared with its target of 2.2562. This excess production represents 2.3 million kilograms of SNF. The cost of the surplus amounted to approximately \$6.5 million for Quebec dairy producers as a whole. At the Canadian level, the ratio improved from 2.3242 in 2004-2005 to 2.3154 in 2005-2006, thereby reducing the SNF structural surplus by 6.9 million kilograms. The work of the Canadian Milk Supply Management Committee focused, in particular, on the difficulties of marketing surplus SNF, and on the Canadian Dairy Commission's (CDC) commercial role in selling butter directly to Canadian processors.

Prix du lait

Au mois de février, la hausse de 1,79 ¢ le litre du prix cible de la CCL est entrée en vigueur. Contrairement aux attentes de la Fédération, la CCL n'a pas entrepris de consultation en cours d'année sur une réforme du mode de fixation du prix du lait, jugeant préférable d'attendre les dénouements à l'Organisation mondiale du commerce avant de s'engager dans un tel processus.

Entente sur la mise en commun de tout le lait

En février 2006, les prix cibles ont été indexés de 1,79 ¢ le litre dans les provinces signataires de l'Entente sur la mise en commun de tout le lait (entente P5). Les prix de facturation des provinces ont été augmentés selon les flexibilités permises pour les classes 2 à 4. Pour la classe 1, les hausses ont varié entre 1,79 ¢ le litre pour le Québec et 2,29 ¢ le litre pour l'Ontario. Depuis février 2006, toutes les provinces de P5, à l'exception de l'Ontario, facturent les mêmes prix pour la classe 1. L'Ontario facturera les prix du Québec pour la MG et les SNG en classe 1 en février 2007.

L'année 2006 a aussi été celle de l'implantation d'une formule d'indexation pour le prix du lait de la classe 1 en vue de l'ajustement de février 2007.

En ce qui concerne le transport, l'écart de coûts entre l'Ontario et le Québec était de 0,30 \$ l'hectolitre à la fin de l'année laitière 2005-2006. Rappelons que l'Ontario s'est engagé à réduire cet écart de coûts qui le sépare du Québec de 0,40 \$ l'hectolitre à 0,20 \$ l'hectolitre d'ici le 1^{er} janvier 2008. Pour sa part, l'Île-du-Prince-Édouard a donné suite à ses engagements de réduire ses coûts en modifiant les circuits de ramassage, en diminuant le temps d'arrêt à chaque ferme et en augmentant la capacité moyenne de sa flotte de camions. L'impact de ces mesures devrait se faire sentir en 2007 et en 2008.

L'entente P5 existe depuis 10 ans maintenant. En novembre, un forum d'orientation a réuni au Québec une centaine de producteurs des cinq provinces signataires. Ils ont débattu de l'intérêt de poursuivre l'entente P5 et ont confirmé leur volonté d'accroître le niveau de collaboration entre les provinces et d'en développer de nouvelles formes. Cet événement d'envergure, le premier du genre dans l'histoire de l'entente P5, a reçu le soutien financier du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec, du Prince Edward Island ADAPT Council et de l'Agri-Futures of Nova Scotia.

PRICE OF MILK

The 1.79¢ per litre increase granted by the CDC became effective in February. Contrary to the Federation's expectations, the CDC did not hold consultations during the year on a review of the milk pricing system. They considered it preferable to await the outcome of the World Trade Organization talks before initiating this process.

ALL-MILK POOLING AGREEMENT

In February 2006, producer target prices were indexed by 1.79¢ per litre in all provinces participating in the P5 All-Milk Pooling Agreement. The provinces' plant billing prices were raised in accordance with permitted flexibility ranges for Classes 2 to 4. Increases for Class 1 varied between 1.79¢ per litre in Quebec and 2.29¢ per litre in Ontario. Since February 2006, the P5 provinces, with the exception of Ontario, bill the same price for Class 1. As of February 2007, Ontario will bill the Quebec prices for BF and SNF.

An indexing formula for the price of Class 1 milk was implemented in 2006 in anticipation of the February 2007 price adjustment.

The difference in transportation costs between Ontario and Quebec was 30¢ per hectolitre at the end of the 2005-2006 dairy year. It should be recalled that Ontario had agreed to take steps to reduce this gap from 40¢ to 20¢ per hectolitre by January 1, 2008. Prince Edward Island followed up on its commitments to reduce its costs by modifying pickup routes, reducing the stop time at each farm, and increasing the average capacity of its transportation fleet. The impact of these measures should be felt in 2007 and 2008.

The P5 Agreement is now 10 years old. In November, an orientation forum in Quebec brought together about 100 producers from the five signatory provinces. They discussed the relevancy of continuing with the Agreement and confirmed their desire to increase the level of cooperation between

the provinces and develop new cooperative approaches. This major event, the first of its kind in the history of the P5 Agreement, received financial support from the Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec, the Prince Edward Island ADAPT Council and Agri-Futures of Nova Scotia.

UNE POLITIQUE DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

DONNE LA PRIORITÉ À LA PRODUCTION AGRICOLE LOCALE PAR DES FERMES FAMILIALES À DIMENSION HUMAINE POUR NOURRIR LA POPULATION, ACCORDE AUX AGRICULTEURS L'ACCÈS À LA TERRE, À L'EAU ET AUX SEMENCES ET INSISTE SUR LES DIMENSIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'AGRICULTURE PLUTÔT QUE STRICTEMENT SUR LE COMMERCE ET L'EXPORTATION.

Source: site Internet du Forum pour la souveraineté alimentaire - <http://www.nyeleni2007.org> - d'après le document de Via campesina, Qu'est-ce que la souveraineté alimentaire?

A FOOD SOVEREIGNTY POLICY

Gives priority to local agricultural production by family farms on a human scale to feed the population, allows farmers access to land, water and seeds and emphasizes the social and environmental dimensions of agriculture, rather than strictly trade and exports.

Source: Web site of the Forum for Food Sovereignty - <http://www.nyeleni2007.org> - according to the document by Via Campesina, What is Food Sovereignty?

MISE EN MARCHÉ DU LAIT

En février, les Conventions de mise en marché du lait (CMML) signées par Agropur coopérative, le Conseil des industriels laitiers du Québec (CILQ) et la Fédération des producteurs de lait du Québec ont fait l'objet de modifications. Les prix des classes 1 à 4 ont été revus à la hausse en février pour tenir compte de l'annonce de l'augmentation du prix cible par la Commission canadienne du lait en décembre 2005. De plus, les parties se sont entendues sur les primes à verser en 2006 et en 2007 pour le lait certifié biologique.

Le 17 mars 2006, la Cour supérieure du Québec a accueilli favorablement la requête en irrecevabilité de la Fédération en déclarant sans objet la demande de révision judiciaire du CILQ de la décision 8157 de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ). Cette décision de la RMAAQ du 9 novembre 2004 définit les règles d'approvisionnement pour la période des fêtes.

À la fin d'avril 2006, toutes les parties signataires des CMML se sont prévaluées des modalités de dénonciation des conventions qui venaient à échéance le 31 juillet 2006. Les négociations ont été temporairement suspendues à la fin de l'été, les parties ayant convenu de travailler à harmoniser les règles d'approvisionnement des usines situées au Québec et en Ontario. Quelques séances de travail ont eu lieu en 2006 à cet effet et se poursuivront en 2007.

En décembre 2006, les signataires des CMML ont convenu d'intégrer aux textes actuels les modalités relatives au programme de scellés pour les citernes, les rabais de prix consentis à la fabrication de produits laitiers d'innovation ainsi que les modifications mineures aux règles d'approvisionnement pour la période des fêtes.

À la fin de 2006, une entente est intervenue entre les signataires des CMML sur les priorités d'approvisionnement hebdomadaire en lait dans les classes 3a2, 3b2 et 4 pour la période comprise entre janvier et juillet inclusivement. Ce mode de répartition définit des parts fixes en pourcentage afin que chaque entreprise puisse obtenir sa juste part du lait disponible. Il détermine aussi le seuil à partir duquel certains volumes sont considérés comme des surplus et ne sont pas comptabilisés dans le cumul des volumes historiques.

Milk Marketing

The Milk Marketing Agreements (MMA) signed by Agropur coopérative, the Conseil des industriels laitiers du Québec (CILQ) and the Fédération des producteurs de lait du Québec were modified in February. The prices for Classes 1 to 4 were adjusted upwards in February to reflect the target price increase announced by the Canadian Dairy Commission in December 2005. The parties also reached agreement on the premiums to be paid for organic milk in 2006 and 2007.

On March 17, 2006, the Quebec Superior Court accepted the Federation's motion for dismissal and ruled that the CILQ's request for judicial review of decision 8157 of the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) was unfounded. This RMAAQ decision of November 9, 2004 defines the supply rules for the Christmas period.

At the end of April 2006, all the MMA signatories elected to reopen the Agreements expiring on July 31, 2006. The negotiations were suspended temporarily at the end of the summer, since the parties had agreed to work on harmonizing the supply rules for plants located in Quebec and Ontario. A few work sessions were held in 2006 for this purpose and will continue in 2007.

In December 2006, the MMA signatories agreed that the current Agreements would be amended to include the conditions of the truck tank sealing program, the price rebates granted for manufacturing of innovative dairy products, and the minor changes made to supply rules for the Christmas period.

At the end of 2006, an agreement was reached among the MMA signatories on the weekly milk supply priorities in Classes 3a2, 3b2 and 4 for the period from January to July inclusive. This distribution method defines fixed percentages so that each dairy enterprise can obtain its fair share of milk available. It also determines the threshold above which certain volumes are considered surplus and are not calculated in the historical volumes.

Répartition des ventes de lait par classes au Québec - 2006

QUEBEC MILK SALES BY CLASS - 2006

Classe <i>Class</i>	% volume <i>% volume</i>	% solides totaux <i>% total solids</i>	% recettes <i>% receipts</i>
1a Laits, breuvages faits de lait et laits aromatisés <i>Milks, milk beverages, and flavoured milks</i>	22,89	19,80	22,50
1b Crèmes contenant au moins 5 % de matière grasse <i>Creams containing at least 5% butterfat</i>	1,47	2,87	3,59
1c Nouveaux produits de classes 1a et 1b <i>New products from products referred to in Classes 1a and 1b</i>	0,02	0,02	0,02
2 Yogourts, crèmes glacées, crèmes sures, laits pour nourrissons <i>Yogurt, ice cream, sour cream, infant formula</i>	6,05	5,31	5,69
3a1 Fromages fins, en grains, frais et cottage <i>Specialty, curd, fresh and cottage cheese</i>	11,10	10,96	11,79
3a2 Fromages mozzarella, brick, colby, farmer et monterey jack <i>Mozzarella, brick, colby, farmer and monterey jack cheese</i>	20,30	19,28	20,49
3b1 Fromage cheddar <i>Cheddar cheese</i>	4,28	4,28	4,56
3b2 Fromage cheddar - usines spécifiques <i>Cheddar cheese - specific plants</i>	14,46	15,49	16,72
4a Beurres et poudres de lait <i>Butter and powder</i>	1,16	6,16	8,15
4a1 Composants de lait pour la fabrication de caséine-présure ou de concentré protéique utilisés dans la fabrication d'un produit final non réglementé de fromage fondu <i>Milk components used to process either rennet casein or milk protein concentrate to be used in making an unstandardized processed-cheese type product</i>	2,71	1,97	0,55
4b Laits concentrés <i>Condensed milk</i>	1,10	1,02	1,05
4c Nouveaux produits de transformation <i>New industrial products</i>	0,00	0,00	0,00
4d Inventaires, pertes extraordinaires et retours de lait de consommation jeté <i>Inventories, unusual losses, and rejected fluid milk returns</i>	0,30	0,26	0,26
4m Composants du lait pour les marchés particuliers <i>Milk components for marginal markets</i>	2,37	1,73	0,25
5a Fromage utilisé comme ingrédient dans la transformation secondaire <i>Cheese for further processing</i>	3,46	3,37	1,54
5b Produits laitiers, autres que le fromage, utilisés comme ingrédients dans la transformation secondaire <i>Milk products, other than cheese, for further processing</i>	1,61	1,92	0,88
5c Produits laitiers utilisés comme ingrédients dans le secteur de la confiserie <i>Milk products for the confectionery sector</i>	2,61	2,12	0,84
5d Exportations <i>Exports</i>	4,11	3,44	1,12
Total	100,00	100,00	100,00

TRANSPORT DU LAIT

Convention de transport

Les conditions générales de la Convention de transport du lait ont été reconduites en 2006 sans négociation. Les signataires, à savoir la Fédération des producteurs de lait du Québec, l'Association des transporteurs de lait du Québec, le Syndicat des producteurs de lait de Québec, Agropur coopérative et Nutrinor, ont indexé le 1^{er} novembre certains éléments de la formule de tarification, soit le salaire horaire, les assurances et les frais d'administration.

Les modifications à la flotte de transport, commencées depuis quelques années, se sont poursuivies en 2006. Il y a eu 10 transactions entre 16 transporteurs concernant 221 producteurs et totalisant 90,4 millions de litres de lait. Dans tous les cas, la Fédération s'est assurée que les objectifs d'utilisation efficace d'équipements performants étaient atteints.

En novembre 2005, de nouveaux paramètres de capacité pour les semi-remorques à trois essieux (31 000 litres) et à quatre essieux (35 000 litres) sont entrés en vigueur. Cette mesure a pour but de réduire le nombre de véhicules et de circuits.

On constate une diminution importante des volumes transportés interusines. Ils sont passés de 95,9 millions de litres en 2003 à 42,9 millions de litres en 2006, ce qui a contribué à diminuer les coûts de transport. En contrepartie, il y a eu une augmentation des kilomètres parcourus par les véhicules qui collectent le lait à la ferme.

Avis de tarification d'équipement

Conformément aux dispositions de la Convention de transport du lait, la Fédération a transmis, deux ans avant leur application, cinq avis de tarification d'équipement aux transporteurs. Cette mesure vise à laisser aux transporteurs le temps nécessaire pour s'y adapter.

Carburant diesel

Cette année encore, le prix du carburant diesel a fluctué de façon importante, atteignant de nouveaux sommets à l'automne 2006. Les tarifs payés aux transporteurs ont varié suivant la clause d'indexation sur le carburant prévue à la convention. En raison de ces fluctuations, la Fédération a versé aux transporteurs 1,4 million de dollars de plus que l'année dernière.

Pool de transport P5

La mise en commun des frais de transport par les provinces signataires de l'Entente sur la mise en commun de tout le lait (entente P5) en était à sa huitième année. La hausse des coûts de transport au Québec a eu pour effet de réduire la contribution de la Fédération au pool de transport P5, comparativement à 2005. La contribution du Québec en 2006 a été de 4,2 millions de dollars, soit l'équivalent de 0,156 \$ l'hectolitre.

Enfin, le comité technique sur le transport du lait de l'entente P5 a fixé des paramètres qui permettent depuis 2006 de comparer les coûts de chaque province avec ceux du modèle élaboré. Chaque province a établi un plan et des mesures concrètes pour respecter les paramètres du modèle et ainsi réduire ses coûts de transport.

Le Champayeur Centre-du-Québec

Type: Pâte molle à croûte fleurie
au lait biologique

Fabricant: La Fromagerie
du Presbytère



Type: Bloomy-rind soft cheese
made from organic milk

Manufacturer: La Fromagerie
du Presbytère

Statistiques sur les contrats de transport du lait

STATISTICS ON MILK TRANSPORTATION CONTRACTS

Type d'équipement	Nombre	Circuit	2006		Kilométrage annuel	Nombre	Circuit	2005		Kilométrage annuel
			Volume indicatif Reference volume					Volume indicatif Reference volume		
<i>Vehicle type</i>	<i>Number</i>	<i>Route</i>	<i>Litres</i>	<i>%</i>	<i>Annual kilometres</i>	<i>Number</i>	<i>Route</i>	<i>Litres</i>	<i>%</i>	<i>Annual kilometres</i>
Camion-citerne 10 roues <i>Tank-truck, 10 wheelers</i>	18	52	117 233 292	4,1	1 368 714	24	76	171 039 159	5,8	1 951 454
Camion-citerne 12 roues <i>Tank-truck, 12 wheelers</i>	27	81	240 326 562	8,4	2 429 513	24	72	214 605 911	7,3	2 175 692
Citerne 2 essieux <i>Tank, 2 axles</i>	21	42	166 856 721	5,8	1 468 778	22	44	175 557 381	5,9	1 628 794
Citerne 3 essieux <i>Tank, 3 axles</i>	104	211	1 041 797 365	36,5	9 894 621	109	224	1 116 660 346	37,8	10 767 409
Citerne 4 essieux <i>Tank, 4 axles</i>	108	221	1 290 793 570	45,2	14 611 990	106	215	1 273 866 696	43,2	13 921 812
Total	278	607	2 857 007 510	100,0	29 773 616	285	631	2 951 729 493	100,0	30 445 161

Coût de l'activité transport – Prix moyen par hectolitre

TRANSPORTATION COST – AVERAGE COST PER HECTOLITRE

	Pool P5 <i>P5 Pool</i>	Coût Québec <i>Quebec cost</i>
	\$/hl	\$/hl
2001	2,247	2,143
2002	2,249	2,146
2003	2,295	2,148
2004	2,351	2,211
2005	2,453	2,262
2006	2,523	2,367

Milk Transportation

TRANSPORTATION AGREEMENT

The general conditions of the Milk Transportation Agreement were renewed in 2006 without negotiation. On November 1, the signatories, namely the Fédération des producteurs de lait du Québec, the Association des transporteurs de lait du Québec, the Syndicat des producteurs de lait de Québec, Agropur coopérative and Nutrinor indexed certain components of the rating formula, specifically, the hourly wage rates, insurance and administration fees.

The upgrading of the transportation fleet that began a few years ago continued in 2006. There were 10 transactions between 16 transporters involving 90.4 million litres of milk and 221 producers. In every case, the Federation ensured that the objectives of efficiently using high-performance equipment were met.

In November 2005, new capacity limits became effective for three-axle (31,000 litres) and four-axle (35,000 litres) semi-trailers. The purpose is to reduce the number of vehicles and pickup routes.

There has been a significant drop in inter-plant transportation. The quantity transported has declined from 95.9 million litres in 2003 to 42.9 million litres in 2006, which has contributed to the reduction in the cost of hauling milk. However, there has been an increase in kilometres driven to collect milk from farms.

EQUIPMENT RATE NOTICE

In accordance with the Milk Transportation Agreement, the Federation sent five notices to transporters informing them of equipment rates two years before their application. This measure is meant to give transporters adequate time to adjust.

DIESEL FUEL

Diesel fuel prices have fluctuated significantly again this year, reaching record highs in fall 2006. The rates paid to transporters varied according to the fuel price indexing clause in the Agreement. Compared with last year, the Federation paid an additional \$1.4 million to transporters due to these fluctuations.

Logiciel de routage

La Fédération utilise depuis deux ans le logiciel de routage Arc Logistic Route et profite du renouvellement de chaque contrat de transport pour mettre à jour son réseau routier afin de tenir compte du réseau de camionnage du ministère des Transports du Québec (routes interdites aux camions, ponts avec limite de poids, etc.). Ce logiciel a permis à la Fédération d'optimiser tous les circuits des transporteurs.

Marchés de créneaux

Depuis quelques années, la demande de lait certifié biologique a augmenté substantiellement. Treize circuits spéciaux de collecte de lait biologique, desservis par autant de transporteurs, ont été exploités en 2006. À la fin de décembre 2006, le Québec comptait 75 producteurs de lait certifié biologique pour une production totale de 22,3 millions de litres. Pour satisfaire les 14 usines québécoises demandant du lait biologique, la Fédération a cessé en mars les livraisons en Ontario. Enfin, un transporteur livre à deux usines 3,6 millions de litres de lait par an pour le marché cascher.

Scellage des citernes

Conformément à l'entente P5, tous les chargements de lait livrés en Ontario depuis le 1^{er} août 2005 sont scellés. Le 1^{er} août 2006, débutait le scellage des citernes pour livraison au Québec. Après une période de rodage de trois mois, toutes les citernes de lait sont maintenant scellées.

P5 TRANSPORTATION POOL

The pooling of transportation costs under the P5 All-Milk Pooling Agreement marked its eighth year. Higher transportation costs in Quebec reduced the Federation's contribution to the P5 Transportation Pool, compared with 2005. Quebec contributed \$4.2 million to this pool, or the equivalent of \$0.156 per hectolitre in 2006.

Lastly, the P5 Technical Group on Milk Transportation has established parameters that make it possible, as of 2006, to compare the costs of each province with those calculated by the model that has been developed. Each province has established a plan with specific measures to reduce its transportation costs.

ROUTING SOFTWARE

The Federation has been using the Arc Logistic Route software for the past two years and, at the renewal of each contract, updates the road network in order to reflect the Quebec Transport Ministry's trucking network (roads that cannot be used by trucks, weight-restricted bridges, etc.). This software enabled the Federation to optimize all transporter routes.

NICHE MARKETING

There has been a substantial increase in demand for certified organic milk in the past few years. Thirteen special organic milk pickup routes served by 13 transporters were operated in 2006. As of late December 2006, there were 75 certified organic milk producers in Quebec, for a total production of 22.3 million litres. To meet demand for organic milk from 14 Quebec plants, the Federation ceased ship-

ments to Ontario in March. One transporter delivers 3.6 million litres of milk per year to two plants for the kosher market.

TRUCK TANK SEALING

As required by the P5 Agreement, all milk shipments to Ontario since August 1, 2005 have been delivered in sealed truck tanks. The installation of seals on truck tanks for deliveries in Quebec began on August 1, 2006. After a three-month breaking in period, seals have now been installed on all truck tanks.

Image de la transformation du lait au Québec ^{(1) (6)}MILK PROCESSING PROFILE ^{(1) (6)}

	2002		2003		2004		2005		2006	
	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk
Grandes entreprises laitières ⁽²⁾ <i>Large dairy enterprises</i> ⁽²⁾	3	79,4	3	79,4	3	78,4	3	82,9	3	82,7
Moyennes entreprises laitières ⁽³⁾ <i>Medium dairy enterprises</i> ⁽³⁾	41	20,2	40	20,2	41	21,2	39	16,6	39	16,8
Petites entreprises laitières ⁽⁴⁾ <i>Small dairy enterprises</i> ⁽⁴⁾	34	0,4	38	0,4	45	0,4	49	0,5	53	0,5

Transformation par régions

PROCESSING BY REGION

	2002		2003		2004		2005		2006	
	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk
Régions centrales <i>Central regions</i>	83	91,6	84	93,5	89	92,6	90	93,6	90	93,6
Régions périphériques ⁽⁵⁾ <i>Outlying regions</i> ⁽⁵⁾	16	8,4	16	6,5	19	7,4	20	6,4	23	6,4
Québec <i>Quebec</i>	99	100,0	100	100,0	108	100,0	110	100,0	113	100,0

(1) Entreprises laitières qui ont été actives durant l'année.
Enterprises in operation during the year.

(2) Entreprises dont les achats journaliers de lait dépassent les 900 000 litres.
Enterprises with daily milk purchases exceeding 900,000 litres.

(3) Entreprises laitières achetant plus de 1 000 000 de litres de lait par année et moins de 500 000 litres par jour.
Dairy enterprises purchasing more than 1,000,000 litres annually and less than 500,000 litres per day.

(4) Entreprises laitières achetant moins de 1 000 000 de litres de lait par année.
Dairy enterprises purchasing less than 1,000,000 litres annually.

(5) Les territoires des régions périphériques sont ceux des syndicats de producteurs de lait d'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay – Lac-Saint-Jean, de Gaspésie-Les Îles et du Bas-Saint-Laurent, tels que définis dans les Conventions de mise en marché du lait.
The outlying regions include Abitibi-Témiscamingue, Saguenay – Lac-Saint-Jean, Gaspésie-Les Îles and Bas-Saint-Laurent, as defined in the Milk Marketing Agreements.

(6) Parmi toutes les entreprises laitières, on compte 20 producteurs-transformateurs qui ont transformé 4,5 millions de litres en 2006. Un producteur-transformateur se définit comme suit : producteur détenant un permis d'exploitation de fabrique laitière et utilisant, à cette fin, le lait de son troupeau.
Among all dairy enterprises, 20 are producer-processors who processed 4.5 million litres in 2006. A producer-processor is defined as follows: a producer with a permit to operate a dairy plant who uses the milk from his own herd for this purpose.

CONTINGEMENT

La Direction gestion du lait a la responsabilité d'appliquer le Règlement sur les quotas des producteurs de lait.

Modifications aux règles de transaction de quota

Les règles de transaction de quota prévues au Règlement sur les quotas des producteurs de lait ont fait l'objet de modifications en 2006. Le conseil d'administration de la Fédération des producteurs de lait du Québec a décidé d'appliquer une retenue de 30 % lors de la revente du quota acheté après le 20 novembre 2006. Les quantités ainsi retenues seront redistribuées à l'ensemble des producteurs afin de réduire la pression financière due aux achats de quota. Cette mesure a été appuyée par une majorité de délégués lors de l'assemblée générale spéciale, le 14 novembre.

Les délégués ont de plus demandé qu'un plafond de 30 000 \$ le kilogramme de matière grasse (MG) par jour soit fixé sur le prix du quota transigé. Ces modifications réglementaires ont été approuvées par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec à la fin de 2006.

Le niveau du plafond de prix et l'application d'une retenue sur le quota acquis avant le 20 novembre 2006 faisaient partie des sujets soumis à la consultation de l'ensemble des producteurs à l'hiver 2006-2007.

Nombre de producteurs

Au 31 décembre 2006, le Québec comptait 7082 producteurs détenant un quota comparativement à 7376 il y a un an. Par ailleurs, 27 fermes existantes ont été achetées par de nouveaux producteurs de lait et 18 nouvelles fermes ont débuté en acquérant du quota par l'intermédiaire du SCVQ.

Quota et politique de contingentement

La Fédération a réduit le quota non négociable des producteurs de 3 % à 2 % le 1^{er} février et de 2 % à 0 % le 1^{er} avril pour tenir compte de la diminution du quota total du Québec, d'une réduction des besoins canadiens en matière grasse et de la surproduction du Québec en 2005-2006. Par ailleurs, la Fédération a maintenu sa politique d'incitatifs à la production automnale en accordant aux producteurs deux journées supplémentaires de production pour chacun des mois d'août, de septembre, d'octobre et de novembre. En plus de cet incitatif, les producteurs de lait biologique se sont vu allouer deux jours supplémentaires de production en janvier et en février, trois jours par mois entre mars et août et sept jours par mois entre septembre et décembre afin de satisfaire la demande de ce marché.

Aide au démarrage de nouvelles fermes laitières

Des modifications réglementaires à la section XIV.1 du Règlement sur les quotas des producteurs de lait ont permis la mise en place, le 1^{er} août 2006, d'un nouveau programme d'aide au démarrage de nouvelles fermes laitières. Ce programme consiste en un prêt de quota de 10 kilogrammes de MG par jour. Deux nouveaux producteurs en ont bénéficié en 2006, pour un prêt total de 20 kilogrammes de MG par jour.

Aide à la relève

En 2006, 176 producteurs ont bénéficié du programme d'aide à la relève en production laitière mis en place en 2002. De ceux-ci, 45 se sont qualifiés pour le prêt de 1 kilogramme de MG par jour, les 131 autres producteurs ayant droit au prêt maximum de 5 kilogrammes. De plus, 27 producteurs ayant reçu 1 kilogramme de MG par jour dans le cadre du programme à la relève en vigueur le 1^{er} août 2002 se sont qualifiés en 2006 pour un prêt de 4 kilogrammes de MG par jour supplémentaires. L'ensemble de ces prêts à la relève a totalisé 808 kilogrammes de MG par jour.

Cas de force majeure

En 2006, 22 producteurs ont présenté une demande de maintien de quota en vertu de la section III du Règlement sur les quotas des producteurs de lait (cas de force majeure). La Fédération a accepté 20 de ces demandes : 18 en raison d'un incendie, une pour cause de maladie du troupeau et une pour cause de santé de l'exploitant.

Dons de lait

Les producteurs de lait ont continué d'appuyer les banques alimentaires par l'intermédiaire du Programme de dons de lait et de produits laitiers de l'industrie laitière québécoise. En 2006, les dons des 262 producteurs qui ont accepté de participer au programme ont totalisé 512 375 litres de lait. Les transporteurs de lait et les transformateurs du Québec contribuent également au programme dans le cadre de leurs activités habituelles afin que le lait et les produits laitiers soient donnés à l'Association québécoise des banques alimentaires et des Moissons, qui voit à leur distribution aux plus démunis dans tout le Québec.

Système centralisé de vente des quotas (SCVQ) – 2006

CENTRALIZED QUOTA SALES SYSTEM (CQSS) – 2006

Mois <i>Month</i>	Prix du quota (\$/kg de MG/jour) <i>Quota price (\$/kg of BF/day)</i>	Offres d'achat (kg de MG/jour) <i>Bids to buy (kg of BF/day)</i>	Offres de vente (kg de MG/jour) <i>Offers to sell (kg of BF/day)</i>	Ratio achat/vente <i>Buy/sell ratio</i>
Janvier – <i>January</i>	29 700,00	1 610,50	1 054,20	1,53
Février – <i>February</i>	29 499,00	1 581,40	2 252,70	0,70
Mars – <i>March</i>	29 305,00	2 088,10	1 959,70	1,07
Avril – <i>April</i>	30 805,00	2 802,40	1 096,10	2,56
Mai – <i>May</i>	32 101,00	2 572,40	1 466,30	1,75
Juin – <i>June</i>	32 500,00	1 766,80	1 493,50	1,18
Juillet – <i>July</i>	31 500,00	995,80	1 666,00	0,60
Août – <i>August</i>	31 450,00	1 192,10	976,00	1,22
Septembre – <i>September</i>	32 001,00	1 467,40	1 037,10	1,41
Octobre – <i>October</i>	33 001,00	1 550,50	1 143,90	1,36
Novembre – <i>November</i>	VENTE SUSPENDUE / QUOTA EXCHANGE CANCELLED			
Décembre – <i>December</i>	29 001,00	2 041,00	4 067,80	0,50
Moyenne Average	30 987,55	1 788,04	1 655,75	1,08

Nombre de producteurs et production totale annuelle

NUMBER OF PRODUCERS AND TOTAL ANNUAL PRODUCTION

Année <i>Year</i>	Nombre de producteurs <i>Number of producers</i>	Litres <i>Litres</i>
2006	7 082	2 804 235 303
2005	7 376	2 845 524 892
2004	7 657	2 889 736 603
2003	7 925	2 861 545 692
2002	8 209	2 824 392 705
2001	8 811	2 925 965 264
2000	9 193	2 879 594 829
1995	11 394	2 768 340 717
1990	14 078	2 854 838 790
1985	17 571	2 867 855 136
1980	21 755	2 806 949 234

Transactions de quota* – 2006

QUOTA TRANSACTIONS* 2006

	kg de MG/jour <i>kg of BF/day</i>	%
Quota acquis par de nouveaux producteurs par achat de ferme <i>Quota acquired by new producers through farm purchase</i>	817,16	4,70
Quota acquis pour expansion <i>Quota acquired for expansion purposes</i>	511,94	2,94
Formation de sociétés ou compagnies <i>Creation of partnerships or companies</i>	5 415,44	31,14
Quota transigé par le SCVQ <i>Quota processed through quota exchange (CQSS)</i>	10 647,60	61,22
Total	17 392,14	100,00

* Quota transigé en % de la quantité de quota détenu au 31 décembre 2006: 5,98 %
Quota marketed in % of the quantity of quota held on December 31, 2006: 5.98%

Producteurs - quota par région – 2006

PRODUCERS - QUOTA BY REGION - 2006

Région Region	Nombre de producteurs Number of producers	Quota (kg de MG/ jour) Quota (kg of BF/day)	Relève * Young farmers*			
			Avant le 1 ^{er} août 2002 Before August 1, 2002		Après le 1 ^{er} août 2002 After August 1, 2002	
			Nombre de producteurs Number of producers	Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)	Nombre de producteurs Number of producers	Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)
01 – Estrie	597	28 557,30	287	285,60	80	344,00
02 – Côte-du-Sud	444	16 587,34	258	251,40	33	149,00
03 – Gaspésie-Les Îles	26	568,70	15	14,30	1	5,00
04 – Lanaudière	273	9 414,85	145	146,90	24	100,00
05 – Mauricie	336	12 713,84	174	176,70	28	116,00
06 – Outaouais-Laurentides	328	13 066,70	170	170,40	30	142,00
07 – Centre-du-Québec	870	41 319,46	471	479,70	89	361,00
08 – Abitibi-Témiscamingue	156	5 266,97	74	74,00	15	71,00
09 – Québec	1 125	45 767,84	637	630,80	122	422,00
10 – Beauce	642	25 049,74	366	367,40	63	243,00
11 – Bas-Saint-Laurent	587	19 597,49	340	341,40	45	205,00
12 – Saguenay – Lac-Saint-Jean	383	15 241,90	201	211,20	38	186,00
13 – Saint-Hyacinthe	786	36 609,13	404	403,70	66	254,00
14 – Saint-Jean – Valleyfield	529	21 148,84	264	263,30	40	172,00
Total	7 082	290 910,10	3 806	3 816,80	674	2 770,00

* Au 31 juillet 2002, le Programme d'aide à la relève en production laitière en place depuis 1986 a été remplacé par un nouveau programme.
On July 31, 2002, a new program replaced the Assistance Program for Young Dairy Farmers that had been in place since 1986.

Quota

The Milk Management Department is responsible for managing production through the implementation of the Règlement sur les quotas des producteurs de lait (By-law respecting quotas for milk producers).

MODIFICATIONS TO QUOTA TRANSACTION RULES

The quota transaction rules set out in the Règlement sur les quotas des producteurs de lait were modified in 2006. The Board of Directors of the Fédération des producteurs de lait du Québec decided to apply a 30 per cent holdback on quota purchased after November 20, 2006 if it is re-sold. The quantities thus deducted will be redistributed to all producers to reduce the financial pressure due to quota purchases. This measure was approved by a majority of delegates at the November 14 Special General Meeting.

Delegates also asked that the price of quota traded be capped at \$30,000 per kilogram of butterfat (BF) per day. These regulatory amendments were approved by the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec at the end of 2006.

The level of the price ceiling and the application of a holdback on sales of quota acquired before November 20, 2006 were among the issues submitted to producers for consultation in winter 2006-2007.

NUMBER OF PRODUCERS

As of December 31, 2006, there were 7,082 quota-holding producers in Quebec, compared with 7,376 a year ago. In addition, 27 people outside dairy production purchased complete production units, and 18 completely new farms started up by buying quota through the Centralized Quota Sales System.

QUOTA AND QUOTA POLICY

The Federation reduced producers' non-tradable quota from 3 per cent to 2 per cent on February 1, and from 2 per cent to 0 per cent on April 1, to reflect a reduction in Quebec's total quota, a decline in Canadian butterfat requirements and Quebec's over-production in 2005-2006. The Federation maintained its fall production incentive policy by granting producers two additional production days for each of the months of August, September, October and November. In addition to this incentive, organic milk producers were granted two additional production days in January and February, three days per month between March and August, and seven days per month between September and December to meet the demand for this market.

Démarrage de nouvelles fermes laitières *New Dairy Farm Startup*

Depuis le 1^{er} août 2006
Since August 1, 2006

Nombre de producteurs <i>Number of producers</i>	Quota (kg de MG/jour) <i>Quota (kg of BF/day)</i>
0	0,00
1	10,00
0	0,00
0	0,00
0	0,00
0	0,00
0	0,00
0	0,00
1	10,00
0	0,00
0	0,00
0	0,00
0	0,00
0	0,00
2	20,00

Le Fou du Roy Outaouais-Laurentides

Type: Pâte demi-ferme à croûte lavée
au lait cru et biologique

Fabricant: Les Fromagiers
de la table ronde



Type: Washed-rind semi-firm cheese
made from raw and organic milk

Manufacturer: Les Fromagiers
de la table ronde

NEW DAIRY FARM STARTUP ASSISTANCE

Following regulatory modifications to Division XIV.1 of the Règlement sur les quotas des producteurs de lait, a new dairy farm startup assistance program was implemented on August 1, 2006. This program consists of a quota loan of 10 kilograms of BF per day. Two new producers received a quota loan in 2006, for a total loan of 20 kilograms of BF per day.

YOUNG FARMERS

In 2006, 176 producers received a young dairy farmer's quota loan: 45 qualified for the loan of 1 kilogram of BF per day, while the other 131 were entitled to the maximum loan of 5 kilograms of BF per day. In addition, 27 producers who had received 1 kilogram of BF per day under the young farmers' program in effect on August 1, 2002 qualified in 2006 for an additional loan of 4 kilograms of BF per day. In all, the loans totaled 808 kilograms of BF per day.

SUPERIOR FORCE

In 2006, 22 producers applied for authorization to maintain their quota under Division III of the By-law respecting quotas for milk producers (Superior Force). The Federation accepted 18 of the applications because of a fire, one due to a severe disease in the milking herd and one because of the farmer's serious illness.

MILK DONATIONS

Dairy farmers continued to support food banks through the dairy industry's milk and dairy products donation program. This program allows producers to commit in advance to making donations for one year. In 2006, donations by the 262 producers who participated in the program totaled 512,375 litres of milk. Quebec milk transporters and processors also contribute to the program so that milk and dairy products are given to charitable organizations. Donations are distributed to

the needy by the Association québécoise des banques alimentaires et des Moissons throughout Quebec.

CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

La section contrôle de la qualité de la Direction gestion du lait veille à l'application des normes prévues par les Conventions de mise en marché du lait et à l'amélioration de la qualité du lait livré par les producteurs laitiers.

Bactéries totales (BT)

Sur le plan du comptage des bactéries totales, le pourcentage de lait contenant 50 000 BT par millilitre et moins mis en marché au cours de l'année s'est élevé à 95,70 %, un niveau comparable à celui de l'année précédente, qui était de 95,74 %. La moyenne pondérée de bactéries totales dans le lait est passée de 13 010 BT par millilitre en 2005 à 13 138 BT par millilitre en 2006.

Cellules somatiques (CS)

Le pourcentage de lait conforme à la norme, pour ce qui est du comptage des cellules somatiques, est passé de 94,85 % en 2005 à 95,84 % en 2006. La moyenne pondérée annuelle de cellules somatiques dans le lait est passée de 260 519 CS par millilitre en 2005 à 249 624 CS par millilitre en 2006.

Prime à la qualité

La moyenne provinciale des cellules somatiques a été de 250 178 CS par millilitre pour la période de décembre 2005 à novembre 2006. La prime à la qualité ne pourra pas être versée aux producteurs au cours de la période de février 2007 à janvier 2008 puisque la moyenne québécoise n'a pas été égale ou inférieure à 250 000 CS par millilitre.

Suspension de la collecte

En 2006, 80 producteurs ont vu la collecte de leur lait suspendue, certains plus d'une fois, pour un total provincial de 113 suspensions. Ces producteurs avaient cumulé quatre pénalités concernant les cellules somatiques sur une période de 12 mois ou, dans le cas des bactéries totales, quatre pénalités ou six résultats hors norme sur une période de 12 mois.

Pied-de-Vent Gaspésie-Les Îles

Type: Pâte molle affinée
en surface au lait cru

Fabricant: Fromagerie
du Pied-de-Vent



Type: Soft paste, surface ripened
cheese made from raw milk

Manufacturer: Fromagerie
du Pied-de-Vent

Qualité du lait livré par strates

STRATIFICATION OF QUALITY OF MILK

	Résultat d'analyse <i>Analysis results</i>	2006 % volume % volume	2005 % volume % volume	2006 % analyses % analyses	2005 % analyses % analyses
Bactéries totales - <i>Total bacteria count</i>	1 - 10 000/ml	72,15	70,65	73,27	71,59
	10 001 - 25 000/ml	17,50	18,94	16,99	18,47
	25 001 - 50 000/ml	6,05	6,15	5,70	5,85
	plus de/ <i>more than</i> 50 000/ml	4,30	4,26	4,04	4,09
Cellules somatiques - <i>Somatic cell count</i>	1 - 100 000/ml	7,51	7,13	8,53	8,02
	100 001 - 200 000/ml	32,73	30,15	31,73	29,26
	200 001 - 300 000/ml	31,61	31,21	29,51	29,13
	300 001 - 400 000/ml	16,98	18,26	16,92	18,08
	400 001 - 500 000/ml	7,01	8,10	7,64	8,73
	plus de/ <i>more than</i> 500 000/ml	4,16	5,15	5,67	6,78

Moyenne des résultats d'analyse

AVERAGE ANALYSIS RESULTS

	2006 pondérée <i>Weighted results</i>	2005 pondérée <i>Weighted results</i>
Bactéries totales/ml <i>Total bacteria count/ml</i>	13 138	13 010
Cellules somatiques/ml <i>Somatic cell count/ml</i>	249 624	260 519

Quality Control

The Quality Control Section of the Milk Management Department is responsible for the application of standards set out in the Milk Marketing Agreements and for improving the quality of milk delivered by dairy producers.

TOTAL BACTERIA (TB)

With regard to total bacterial counts, 95.70 per cent of milk marketed in 2006 contained 50,000 TB or less per millilitre, a percentage comparable to last year's value of 95.74 per cent. The weighted average total bacteria in milk rose from 13,010 TB per millilitre in 2005 to 13,138 TB per millilitre in 2006.

SOMATIC CELLS (SC)

The percentage of milk conforming to the somatic cell count standard increased from 94.85 per cent in 2005 to 95.84 per cent in 2006. The annual weighted average somatic cell count declined from 260,519 SC per millilitre in 2005 to 249,624 SC per millilitre in 2006.

QUALITY PREMIUM

The provincial average somatic cell count was 250,178 SC per millilitre for the period from December 2005 to November 2006. As a result, the premium cannot be paid to producers for the period from February 2007 to January 2008, because the provincial average somatic cell count was not 250,000 or less per millilitre.

SUSPENSION OF PICKUP

In 2006, milk pickup was suspended from 80 producers, some of them more than once, for a provincial total of 113 suspensions. These producers had accumulated four penalties for somatic cell counts over a 12-month period or, in the case of total bacterial counts, four penalties or six non-regulatory results over a 12-month period.

Protocole d'intervention

En février 2006, la Fédération des producteurs de lait du Québec s'est entendue avec Valacta pour mettre en place un réseau de neuf techniciens spécialisés en qualité du lait afin d'aider les producteurs non sociétaires qui ont des difficultés avec la qualité du lait de leur ferme. Les producteurs qui obtiennent un résultat hors norme en bactéries totales ou en cellules somatiques ont droit à deux visites gratuites d'un technicien pour les aider à trouver la source du problème et à travailler à des solutions. Les frais associés à ces visites sont assumés par les programmes d'amélioration de la qualité du lait de la Fédération, conformément à l'article 7.17 des Conventions de mise en marché du lait. De février à décembre 2006, 565 producteurs ont vu un technicien, pour un total de 744 visites. Depuis septembre 2006, le producteur qui reçoit un avis préventif concernant les bactéries totales ou les cellules somatiques est contacté par son technicien afin d'examiner les pistes de solutions possibles. Cette initiative est à l'essai pour une période de six mois.

Programme Lait canadien de qualité

En octobre, un comité formé par le conseil d'administration de la Fédération a reçu le mandat de définir les étapes qui seront nécessaires à l'implantation du programme Lait canadien de qualité dans les fermes laitières québécoises.

Les travaux du comité portent sur la formation des producteurs, le soutien à la ferme, l'évaluation de thermographes et l'obtention des subventions disponibles dans le cadre du Programme canadien de salubrité et de qualité des aliments. La Fédération participe aux réunions du comité consultatif, qui sont présidées par Les Producteurs laitiers du Canada. Ces réunions permettent à l'ensemble des provinces d'être informées de l'évolution des différents travaux sur le plan national, notamment sur la reconnaissance par l'Agence canadienne d'inspection des aliments du *Manuel et procédures d'accréditation*.

Formation Gérer la qualité du lait

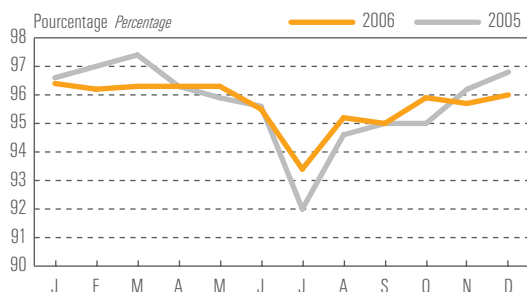
En 2006, 162 producteurs ont participé à l'une ou l'autre des huit sessions de formation de deux jours Gérer la qualité du lait, offertes conjointement avec Agropur coopérative, Nutrinor ou Groupe Dynaco selon les régions. Chacune portait sur les deux premiers modules: «La traite profitable» et «Moins de mammites, meilleur lait».

Sédiments dans le lait

Conformément aux Conventions de mise en marché du lait, un comité relevant du comité des signataires, formé de représentants de la Fédération, des transformateurs et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, doit établir un protocole visant à contrôler la présence de sédiments dans le lait à la réception des usines de transformation. Le comité a poursuivi ses travaux en 2006 et un protocole sera soumis au début de 2007.

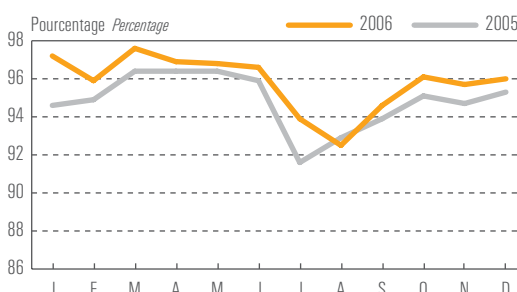
Lait conforme à la norme – bactéries totales

MILK CONFORMING TO STANDARD – TOTAL BACTERIA



Lait conforme à la norme – cellules somatiques

MILK CONFORMING TO STANDARD – SOMATIC CELL COUNT



Exigences qualitatives – 2006

QUALITY REQUIREMENTS - 2006

Type d'analyse <i>Analysis</i>	Norme <i>Standard</i>
Bactéries totales <i>Total bacteria count</i>	50 000/ml - Avis préventif à 25 000/ml <i>50,000/ml - Notice at 25,000/ml</i>
Bactéries après pasteurisation <i>Bacteria after pasteurization</i>	7000/ml
Cellules somatiques <i>Somatic cell count</i>	500 000/ml - Avis préventif à 400 000/ml <i>500,000 ml - Notice at 400,000/ml</i>
Adulération par les antibiotiques <i>Adulteration by antibiotics</i>	Négatif à l'analyse <i>Negative</i>
Adulération par l'eau <i>Adulteration by water</i>	Point de congélation n'excède pas -0,525°H <i>Freezing point with limit of -0.525°H</i>
Adulération par les antiseptiques <i>Adulteration by antiseptics</i>	Négatif à l'analyse <i>Negative</i>
Sédiments <i>Sediments</i>	Pas plus de 2,0 mg par 452,8 ml de lait <i>No more than 2.0 mg per 452.8 ml of milk</i>
Odeur <i>Smell</i>	Aucune mauvaise odeur <i>No bad smell</i>
Température <i>Temperature</i>	4°C maximum
Saveur <i>Taste</i>	Aucune mauvaise saveur <i>No bad taste</i>
Falsification (modification frauduleuse de la composition ou de la qualité du lait cru) <i>Falsification (fraudulent alteration of composition or quality of raw milk)</i>	Aucune falsification permise <i>No falsification allowed</i>

INTERVENTION PROTOCOL

In February 2006, the Fédération des producteurs de lait du Québec signed an agreement with Valacta for the establishment of a network of nine milk quality technicians to assist producers who are not cooperative members, and experiencing milk quality problems. Producers who obtain non-regulatory test results for total bacterial or somatic cell counts are entitled to two free visits from a technician to help them identify the source of the problem and take corrective action. The fees for these visits are covered by the Federation's milk quality improvement programs, in accordance with Article 7.17 of the Milk Marketing Agreements. Between February and December 2006, 565 producers used the services of a technician, for a total of 744 visits. Starting in September 2006, producers who receive a notice concerning total bacterial or somatic cell counts are contacted by their technician to discuss possible corrective action. This initiative is being tested for a six-month period.

CANADIAN QUALITY MILK PROGRAM

In October, a committee established by the Federation's Board of Directors was mandated to define the steps that will be needed to implement the Canadian Quality Milk Program on Quebec dairy farms.

The Committee's work involves producer training, on-farm support, evaluation of time-temperature recorders and obtaining subsidies available under the Canadian Food Safety and Quality Program. The Federation participates in Advisory Committee meetings, which are chaired by Dairy Farmers of Canada. These meetings enable all provinces to be informed on the progress of various national working groups, particularly those relating to recognition of the "Registration System Manual and Procedures" by the Canadian Food Inspection Agency.

MANAGING MILK QUALITY TRAINING

In 2006, 162 producers participated in one of the eight two-day training sessions on the management of milk quality, offered jointly with Agropur coopérative, Nutrinor or Groupe Dynaco, depending on the regions. Each session covered the first two modules: "Profitable milking" and "Less mastitis, better milk."

SEDIMENTS IN MILK

Under the Milk Marketing Agreements, a sub-committee of the Committee of Signatories, including representatives from the Federation, processors and the Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, must develop a protocol designed to control sediments in milk when the milk arrives at processing plants. The Committee continued its work in 2006 and a protocol will be submitted in early 2007.

CONTRÔLE DU VOLUME ET DE LA COMPOSITION

La section contrôle du volume et de la composition de la Direction gestion du lait a la responsabilité de s'assurer que les analyses de composition et la mesure des volumes sont conformes au lait livré par les producteurs et au lait payé par les usines.

Le personnel effectue entre autres des visites régulières des usines pour inspecter les compteurs et les échantillonneurs automatiques. Au cours de l'année, il a aussi collaboré à trois reprises à la formation de nouveaux essayeurs à l'Institut de technologie agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe. Au total, 49 essayeurs ont ainsi été formés.

Un peu plus de 550 vérifications du calibrage des bassins refroidisseurs ont été faites sur plusieurs circuits de ramassage. À la suite de ces vérifications, 165 bassins refroidisseurs ont nécessité un ajustement. En collaboration avec les transporteurs de lait, le personnel de la section a travaillé à réduire le pourcentage d'écart entre le volume mesuré à la ferme et le volume reçu à l'usine. Cet écart a été de 0,26 % en 2006, en baisse de 10,3 % comparativement à 2005.

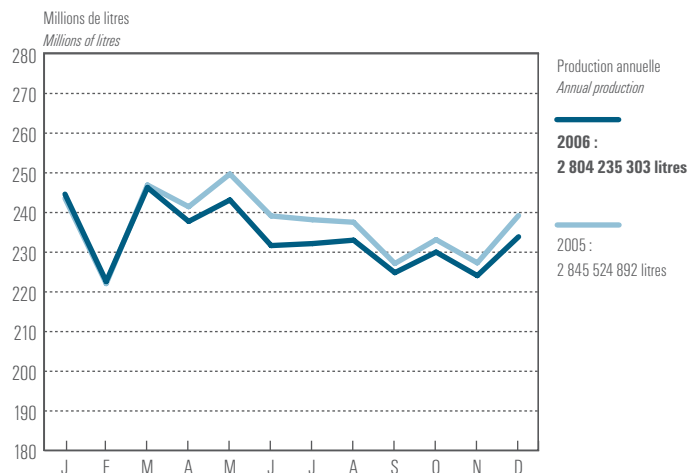
De plus, les employés collaborent avec le personnel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) chargé de valider les résultats du laboratoire d'analyse de la composition du lait de Valacta. Le nombre de demandes de révision des résultats d'analyses des composants s'est élevé à 10 par rapport à 7 en 2005. Plusieurs vérifications et enquêtes ont été effectuées par un enquêteur de la Fédération, ou conjointement avec le MAPAQ, dans des fermes et dans des usines qui contrevenaient au Règlement sur les quotas des producteurs de lait. Les fautifs ont reçu des amendes pour les infractions commises.

Dans une proportion de 94 %, le lait livré par les producteurs a été mesuré à l'usine par un compteur approuvé et échantillonné à l'aide d'un échantillonneur approuvé pour les besoins de la facturation du lait.

La teneur du lait en matière grasse a augmenté de 0,006 kilogramme par hectolitre par rapport à l'année précédente. La progression a été de près de 0,01 kilogramme par hectolitre pour la protéine et pour le lactose. Enfin, on a assisté à une augmentation globale de la teneur en solides totaux du lait de 0,026 kilogramme par hectolitre.

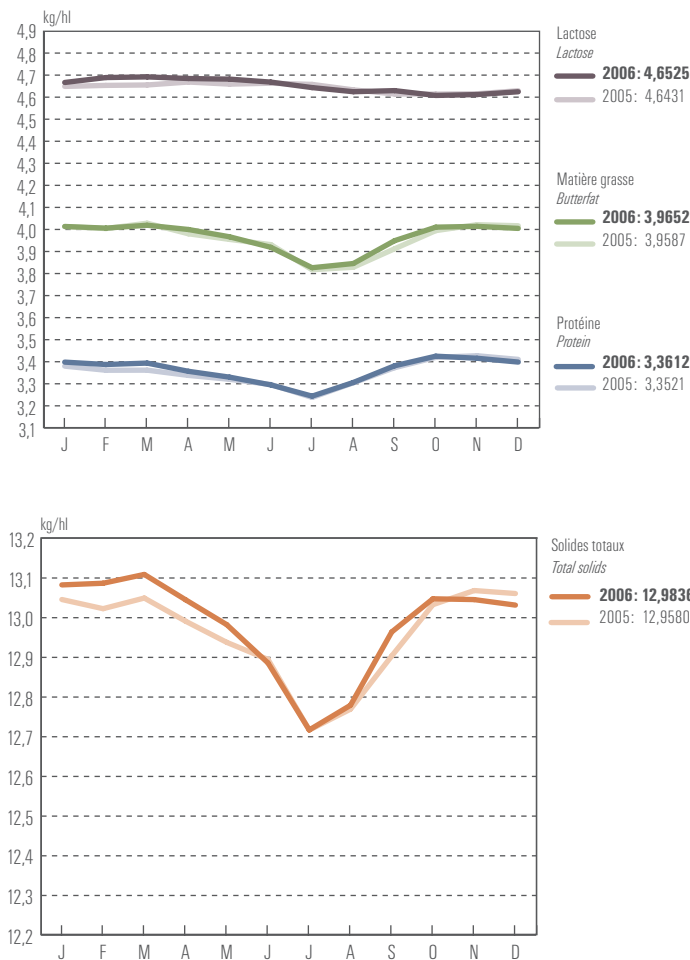
Volume de lait produit mensuellement

MONTHLY MILK PRODUCTION VOLUME



Teneur mensuelle – moyenne pondérée

MONTHLY TEST – WEIGHTED AVERAGE

**Pourcentage du volume mesuré par un compteur approuvé et échantillonné par un échantillonneur approuvé**

PERCENTAGE OF VOLUME MEASURED BY AN APPROVED METER AND SAMPLED BY AN APPROVED SAMPLER

Volume
Volume

94 % du volume de lait reçu par les usines a été mesuré par un compteur approuvé.
94% of the milk volume received by the plants was measured by an approved meter.

Composition du lait (matière grasse, protéine, lactose et autres solides)*Milk composition (butterfat, protein, lactose and other solids)*

94 % du lait a été échantillonné à l'usine, pour le paiement, à l'aide d'un échantillonneur approuvé.
94% of the milk volume was sampled at the plant for payment purposes, using an approved sampler.

Volume and Composition Control

The Volume and Composition Control Section of the Milk Management Department is responsible for ensuring that the composition tests and volume measurements are in conformity with the milk shipped by producers and paid for by the plants.

Staff members also make regular visits to the plants to inspect the meters and automatic samplers. During the year, they also participated on three occasions in training new milk graders at the Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe. A total of 49 new milk graders received this training.

Over 550 calibration checks were conducted during the year on farm bulk tanks on several pickup routes. Following these checks, 165 bulk tanks required adjustment. In cooperation with milk transporters, staff members worked to reduce the percentage difference between the volume measured at the farm and the volume received at the plant. This gap declined to 0.26 per cent, a reduction of 10.3 per cent compared with 2005.

In addition, the Federation cooperated with the staff of the Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) who are responsible for validating the results of milk composition tests performed by the Valacta test laboratory. There were 10 requests for a review of test results, compared with 7 in 2005. A number of inspections and investigations were conducted, either by an inspector from the Federation, or jointly with MAPAQ, of farms and plants contravening the Règlement sur les quotas des producteurs de lait (By-law respecting quotas for milk producers). Offenders were fined for the infractions.

In 2006, 94 per cent of milk delivered by producers was measured at the plant by an approved meter and processed by an approved sampler for milk-billing purposes.

The butterfat content of milk increased by 0.006 kilogram per hectolitre over the previous year. The protein and lactose levels rose by nearly 0.01 kilogram per hectolitre. Lastly, the total solids content increased by 0.026 kilogram per hectolitre.

FINANCES ET ADMINISTRATION

La Direction finances et administration a la responsabilité de produire l'information financière des différents fonds de la Fédération et des syndicats régionaux. Elle assume également les opérations financières reliées à la confection de la paie des producteurs, au paiement des frais de transport ainsi qu'à la facturation aux usines. La direction fournit de plus un soutien administratif et des conseils financiers aux dirigeants pour tout ce qui concerne le fonctionnement de l'organisation et le développement des dossiers connexes.

À la lecture des résultats du Fonds d'administration, nous constatons une légère insuffisance des produits sur les charges de 122 000 \$. Cette situation est principalement imputable à l'augmentation de la contribution à l'Union des producteurs agricoles et de certains frais d'exploitation, et ce, malgré une hausse des revenus d'intérêts.

Les résultats du Fonds de publicité et promotion reflètent les augmentations du prélevé des producteurs. Ces hausses (12 ¢ l'hectolitre le 1^{er} février 2005 et 4 ¢ l'hectolitre le 1^{er} février 2006) découlent d'un accord entre les provinces signataires de l'Entente sur la mise en commun de tout le lait (entente P5) concernant la hausse du prix cible du lait de la classe 1. Cependant, l'augmentation de 12 ¢ l'hectolitre, à la demande de l'assemblée générale annuelle des producteurs de lait d'avril 2005, a été absorbée à même les sommes disponibles du Fonds de publicité et promotion pour la période du 1^{er} février 2005 au 31 janvier 2006. Mentionnons que l'année 2005 avait été marquée par le rapatriement à la Fédération des activités de marketing relatives au marché québécois, à l'exception de celles qui touchent la nutrition.

Les montants de retenues du fonds Programmes-qualité du lait sont en baisse importante à la suite des changements apportés depuis novembre 2005 à la procédure d'application des avis et pénalités pour le comptage des bactéries totales. Les charges des programmes d'amélioration de la qualité du lait présentent une augmentation des frais d'exploitation à la suite de l'application d'un protocole d'intervention auprès des producteurs ayant des problèmes de qualité du lait.

Par ailleurs, nous observons que les recettes des ventes de lait du Fonds du pool ont atteint plus de 1,983 milliard de dollars, soit une faible augmentation comparativement à 2005. La hausse des prix entrée en vigueur le 1^{er} février 2006, atténuée par une réduction du volume des ventes, explique ce résultat.

La réserve d'ajustements du Système centralisé de vente des quotas a diminué de sept millions de dollars puisque les quantités de quota vendu par les producteurs ont été supérieures aux quantités de quota acheté.

Soulignons enfin que le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait, dont les résultats sont présentés à huis clos aux délégués lors de l'assemblée générale annuelle, a été moins sollicité en 2006 qu'en 2005. Ce fonds sert à assumer le coût des activités liées à certains dossiers syndicaux tels que GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre et celui en lien avec les importations d'ingrédients laitiers.

Le Cru du Clocher Abitibi-Témiscamingue

Type: Pâte ferme (cheddar)
au lait cru

Fabricant: Le Fromage
au Village



Type: Firm cheese (cheddar)
made from raw milk

Manufacturer: Le Fromage au Village

Païement intraquota aux producteurs – 2006

IN-QUOTA PAYMENTS TO PRODUCERS – 2006

Mois Month	Prix du lait Milk Price				Prime solides non gras ⁽¹⁾ Solids Non-Fat Premium		
	Matière grasse Butterfat	Protéine Protein	Lactose et autres solides Lactose and other solids	Valeur d'un hl de référence ⁽²⁾ Value of reference hl	Protéine Protein	Lactose et autres solides Lactose and other solids	Valeur d'un hl de référence ⁽²⁾ Value of reference hl
	\$/kg	\$/kg	\$/kg	\$/hl	\$/kg	\$/kg	\$/hl
Janvier – January	9,6436	6,7939	1,4674	64,82	-	-	-
Février – February	9,4085	7,8415	1,6129	68,16	-	-	-
Mars – March	9,4836	7,7451	1,6007	68,05	-	-	-
Avril – April	9,3091	7,3688	1,5297	65,81	-	-	-
Mai – May	9,4608	7,4791	1,5346	66,74	-	-	-
Juin – June	9,4719	7,5360	1,5302	66,94	-	-	-
Juillet – July	9,1576	7,1782	1,4621	64,27	-	-	-
Août – August	9,4258	7,4858	1,5401	66,67	0,7135	0,1073	2,89
Septembre – September	9,5269	7,4628	1,5702	67,13	0,2591	0,0370	1,04
Octobre – October	9,5700	7,4145	1,5892	67,24	0,1204	0,0183	0,49
Novembre – November	9,6248	7,4042	1,5822	67,36	0,1004	0,0151	0,41
Décembre – December	9,4571	7,7015	1,6155	67,90	0,1067	0,0192	0,45
Prix moyen annuel 2006 Average annual price 2006	9,4631	7,4489	1,5524	66,75	0,2014	0,0310	0,82
Prix moyen annuel 2005 Average annual price 2005	9,5212	7,1500	1,5065	65,74	-	-	-

(1) Depuis le 1^{er} août 2006, les sommes d'argent non payées aux producteurs qui dépassent le ratio mensuel maximal solides non gras/gras (SNG/G) de 2,33 sont versées uniquement aux producteurs dont le ratio SNG/G est de 2,25 ou moins.

Since August 1, 2006, money not paid to producers who exceed the maximum monthly solid non fat/butterfat (SNF/BF) ratio of 2.33 is paid only to those producers whose SNF/BF ratio is 2.25 or less.

(2) Composition du lait servant à déterminer la valeur d'un hectolitre de référence.

Milk composition used to determine the value of a reference hectolitre.

Matière grasse-Butterfat: 3,60 kg/hl Protéine-Protein: 3,20 kg/hl Lactose et autres solides-Lactose and other solids: 5,70 kg/hl

Finance and Administration

The Finance and Administration Department is responsible for producing financial information for the various Federation and Regional Syndicate Funds. It also handles all financial functions involved in preparing producer pay cheques, transportation cost payments and plant billings. The Department also provides administrative support and financial advice to the Federation's officers with respect to the organization's operations and the development of related issues.

The financial statements for the General Operating Fund show that revenues were slightly less than expenditures by an amount of \$122,000. This situation is mainly due to an increase in the contribution to the Union des producteurs agricoles and in certain operating costs, although there was an increase in interest revenue.

The results of the Advertising and Promotion Fund reflect the producer levy increases. These increases (12¢ per hectolitre February 1, 2005 and

4¢ per hectolitre February 1, 2006) were part of an agreement between the P5 signatory provinces concerning the target price increase for Class 1 milk. However, as requested by the April 2005 Annual General Meeting, the Advertising and Promotion Fund covered the 12¢ per hectolitre levy increase for the period from February 1, 2005 to January 31, 2006. We should mention that in the 2005 fiscal year, the marketing activities related to Quebec markets, except those pertaining to nutrition, became once again the responsibility of the Federation.

The balance in the milk quality programs Fund dropped sharply as a result of changes to procedures concerning notices and penalties for total bacterial counts. The statements for the milk quality improvement programs show an increase in operating costs following implementation of the intervention protocol concerning producers experiencing milk quality problems.

An analysis of the results of the Pool Fund shows that milk sales totaled more than \$1.983 billion, a slight increase over 2005. The price increase implemented in February 2006, offset by a reduction in the volume of sales, explains this result.

The adjustment reserve for the Centralized Quota Sales System declined by \$7 million, since the quota quantities sold by producers exceeded the quantities purchased.

Finally, the Fund to defend the economic interests of dairy producers, whose financial results were presented to delegates in private during the Annual General Meeting, was drawn upon less in 2006 than in 2005. This Fund covers the costs of activities related to certain union issues such as the G05 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management, and activities concerning milk ingredient imports.

Financement des activités - 2006

FINANCING OF OPERATIONS - 2006

	Janvier <i>January</i>	Février à juillet <i>February to July</i>	Août à décembre <i>August to December</i>
	\$ /kg de ST * - \$/kg of TS *		
Administration du plan conjoint et fonds de défense <i>Administration of the Joint Plan and Defence Fund</i>	0,02651	0,02651	0,02612
Contribution à l'UPA <i>Contribution to the UPA</i>	0,00839	0,00839	0,00878
Total partiel <i>Subtotal</i>	0,03490	0,03490	0,03490
Publicité et promotion <i>Advertising and promotion</i>	0,08600	0,09720	0,09720
Fonds de développement <i>Development program</i>	0,00080	0,00080	0,00080
Total	0,12170	0,13290	0,13290

* Solides totaux
Total solids

14 Arpents

Saguenay-Lac-Saint-Jean

Type: Pâte molle à croûte lavée

Fabricant: Fromagerie Médard



Type: Washed-rind soft cheese

Manufacturer: Fromagerie Médard

UNE POLITIQUE DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

ACCORDE AUX AGRICULTEURS LE DROIT DE PRODUIRE DES ALIMENTS ET AUX CITOYENS LE POUVOIR DE DÉCIDER PAR QUI ET COMMENT SONT PRODUITS LES ALIMENTS QU'ILS VEULENT CONSOMMER.

Source: site Internet du Forum pour la souveraineté alimentaire - <http://www.nyeleni2007.org> - d'après le document de Via campesina, Qu'est-ce que la souveraineté alimentaire?

A FOOD SOVEREIGNTY POLICY

Gives farmers the right to produce food, and citizens, the right to choose by whom and how the food they want to consume should be produced.

Source: Web site of the Forum for Food Sovereignty - <http://www.nyeleni2007.org> - according to the document by Via Campesina, What is Food Sovereignty?

TECHNOLOGIE ET INFORMATION DE GESTION

La Direction technologie et information de gestion a sous sa responsabilité les activités relatives aux systèmes d'information, à la bureautique, à la réseautique, au développement des systèmes et au support informatique. L'équipe compte quatre personnes: une architecte, un analyste-programmeur, un agent de soutien technique et la directrice.

La mise en place d'un nouveau service d'intervention en matière de qualité pour les producteurs non sociétaires, en collaboration avec Valacta, a nécessité des modifications au système web. Chacun des techniciens spécialisés en qualité du lait de Valacta a maintenant accès, dans le système web, au dossier qualité des producteurs non sociétaires se trouvant sur le territoire qui lui a été assigné. Il peut également y consulter une liste d'interventions prioritaires à effectuer selon les derniers résultats de qualité obtenus.

La direction a pris en charge l'aspect logistique de la consultation sur l'instauration d'un prix plafond pour le quota. Elle a retenu les services d'une firme pour le développement et l'exploitation d'un système de réponse vocale interactive. Chaque producteur a reçu un numéro d'identification personnel pour procéder au vote par téléphone. Des contrôles et des mécanismes de vérification ont été mis en place pour assurer la validité et la confidentialité des votes.

L'approvisionnement hebdomadaire en lait des usines a amené la direction à collaborer avec des spécialistes, chercheurs en optimisation, pour améliorer ses algorithmes actuels. Les tests ont été réalisés avec succès et des économies de coûts de transport sont à prévoir. Le rodage et l'implantation du nouveau logiciel sont prévus pour le premier trimestre 2007.

Les modifications réglementaires concernant les retenues et le prix plafond imposés sur le quota impliquent des changements importants au système de gestion du contingentement. Les travaux se poursuivront au début de 2007. L'implantation de ces changements est prévue pour février. Finalement, la refonte des systèmes de la Fédération s'est poursuivie à un rythme plus lent que prévu compte tenu de l'ampleur de la tâche.

Technology and Management Information

The Technology and Management Information Department is responsible for all activities related to information systems, office automation, networks, systems development and support. The team's four members include an architect, a programmer-analyst, a technical support specialist and the director.

The establishment of a new quality assistance service for non-cooperative producers, in collaboration with Valacta, required modifications to the Web-based system. Each of Valacta's specialized milk quality technicians now has access, via the Web-based system to the quality records of non-cooperative producers located in his assigned territory. He can also consult a list of priority actions to be taken, based on the latest quality results obtained.

The Department handled the logistics of the consultations related to the introduction of a ceiling on quota prices. It retained the services of a firm to develop and operate an interactive voice response

system. Each producer was given a personal identification number in order to vote by telephone. Controls and verification mechanisms were implemented to ensure the validity and confidentiality of votes.

To enhance efficiencies in the weekly allocation of milk to plants, the Department worked with optimization research specialists to improve its current algorithms. The tests were performed successfully and transportation cost savings can be expected. The debugging and implementation of the new software are scheduled for the first quarter of 2007.

Regulatory amendments concerning quota hold-backs and price limits require major changes to the quota management system. The work will continue at the beginning of 2007. The implementation of these changes is scheduled for February. Finally, the overhaul of the Federation's system continued at a slower pace than anticipated, because of the scope of the task.

UNE POLITIQUE DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

RECONNAÎT AUX ÉTATS LE DROIT DE SE PROTÉGER
DES IMPORTATIONS AGRICOLES À TROP BAS PRIX.

*Source: site Internet du Forum pour la souveraineté alimentaire - <http://www.nyeleni2007.org> -
d'après le document de Via campesina, Qu'est-ce que la souveraineté alimentaire?*

A FOOD SOVEREIGNTY POLICY

Recognizes the rights of Governments to protect themselves from
low-priced agricultural imports.

*Source: Web site of the Forum for Food Sovereignty - <http://www.nyeleni2007.org> -
according to the document by Via Campesina, What is Food Sovereignty?*

RECHERCHE ÉCONOMIQUE

La Direction recherche économique conseille les dirigeants de la Fédération des producteurs de lait du Québec sur toutes les politiques et tous les dossiers reliés à l'industrie laitière. Elle accomplit ce mandat par la réalisation d'études, d'analyses et de textes de vulgarisation pour guider les différentes instances et directions de l'organisation. La direction représente la Fédération à de nombreux comités provinciaux et nationaux.

Commerce international

L'année 2006 en fut une de piétinement, révélant l'incapacité des principaux acteurs que sont les États-Unis et l'Union européenne à faire des concessions pour réduire le soutien direct et indirect à leur agriculture. Bien que les négociations officielles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) aient été suspendues en juillet, les principaux pays poursuivent des démarches officieuses en vue d'une nouvelle entente. Le niveau d'exception pour les produits sensibles, catégorie qui inclurait les productions canadiennes de lait, d'œufs et de volailles, est encore loin de faire l'unanimité et demeure un enjeu critique pour la sauvegarde d'une gestion de l'offre efficace au Canada.

La direction a continué de collaborer à la mise en œuvre de divers volets de la stratégie GO5 et rencontré divers groupes, intervenants et représentants des gouvernements du Québec et du Canada afin de faire la promotion de la position canadienne et du système de gestion de l'offre.

Ententes de mise en commun et dossiers nationaux

Au niveau national, la direction collabore étroitement avec la Direction principale aux opérations et partenariat externe au suivi et à l'avancement des ententes de mise en commun ainsi qu'à la gestion du Plan national de commercialisation du lait.

En ce qui concerne l'Entente sur la mise en commun de tout le lait (entente P5), la direction s'est vu confier l'organisation d'un forum d'orientation qui a réuni au Québec en novembre une centaine de producteurs des cinq provinces signataires. Sur le plan technique, la direction a participé à d'importants travaux sur la réforme des calculs de suivi des mouvements de lait entre les provinces.

Le suivi du dossier des importations de protéines laitières a continué d'occuper une place importante dans les travaux que la direction a menés en collaboration avec Les Producteurs laitiers du Canada, sans toutefois que des résultats satisfaisants aient été obtenus à la fin de 2006.

Enfin, les 10 provinces ont ratifié unanimement une entente nationale sur des normes minimales de vérification de l'utilisation du lait. Toutes les provinces s'engagent ainsi à respecter les mêmes standards.

Dossiers provinciaux

Sur la scène provinciale, la direction prépare mensuellement diverses statistiques et analyses pour le suivi des politiques et des activités de la Fédération. Mentionnons l'évolution du prix du lait et de ses variations mensuelles, les mesures de contrôle de la production de solides non gras et le suivi régulier de la production totale pour aviser le conseil d'administration de la Fédération en vue d'une gestion attentive de l'émission des quotas à la ferme. La direction collabore aux différentes négociations reliées aux opérations, que ce soit pour la mise en marché ou pour le transport du lait.

La direction a participé aux travaux du comité d'étude de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) portant sur la révision du mode d'établissement du prix de détail du lait. Ce comité n'a pu faire de recommandations unanimes, mais un rapport des travaux a été remis à la RMAAQ en décembre 2006. La RMAAQ fera connaître en 2007 les suites qu'elle compte donner aux travaux du comité.

Environnement

La direction assure le soutien et le fonctionnement du comité environnement de la Fédération, lequel fournit des avis au conseil d'administration sur les différentes politiques environnementales touchant le secteur laitier.

La direction participe à un comité de travail sur les rampes d'épandage, composé de représentants de la Fédération, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et de l'Union des producteurs agricoles (UPA) afin de mieux documenter la problématique et pour trouver des solutions. Des rencontres à caractère politique ont également été nécessaires pour que ce dossier évolue dans l'intérêt des producteurs de lait.

En cours d'année, une firme mandatée par la direction a effectué deux études en matière d'environnement. La première compare la réglementation québécoise et certains coûts qui y sont associés avec celles d'autres provinces et d'autres pays. La seconde compare des indicateurs environnementaux du secteur laitier avec ceux de la forêt et de l'aluminium. La Fédération pourra se servir des conclusions de ces études pour appuyer ses représentations et ses prises de positions en matière d'environnement.

Répartition régionale de la production totale et des producteurs au 31 décembre 2006

PRODUCTION AND PRODUCERS, BY REGION, AS AT DECEMBER 31, 2006

Région <i>Region</i>	Production totale <i>Total production</i>		Producteurs <i>Producers</i>	
	Litres <i>Litres</i>	%	Nombre <i>Number</i>	%
01 - Estrie	282 286 474	10,07	597	8,43
02 - Côte-du-Sud	155 856 355	5,56	444	6,27
03 - Gaspésie-Les Îles	5 772 940	0,20	26	0,37
04 - Lanaudière	89 663 551	3,20	273	3,85
05 - Mauricie	121 060 258	4,32	336	4,74
06 - Outaouais-Laurentides	123 945 149	4,42	328	4,63
07 - Centre-du-Québec	401 882 601	14,33	870	12,28
08 - Abitibi-Témiscamingue	50 836 184	1,81	156	2,20
09 - Québec	436 744 428	15,57	1 125	15,89
10 - Beauce	242 353 129	8,64	642	9,07
11 - Bas-Saint-Laurent	188 372 504	6,72	587	8,29
12 - Saguenay - Lac-Saint-Jean	145 439 190	5,19	383	5,41
13 - Saint-Hyacinthe	353 665 300	12,61	786	11,10
14 - Saint-Jean - Valleyfield	206 357 240	7,36	529	7,47
Total	2 804 235 303	100,00	7 082	100,00

À l'automne, un projet de suivi des amas au champ a débuté avec la collaboration de la Fédération et d'autres fédérations de productions animales. Cinq fermes laitières y participent. Enfin, le projet de recherche sur la réduction du phosphore dans l'alimentation animale, mené en collaboration avec une centaine de fermes laitières, s'est terminé à la fin de l'année. De nouveaux outils de référence seront ainsi disponibles en 2007.

Santé animale et traçabilité

De nouvelles discussions ont été entreprises par le MAPAQ au sujet d'un éventuel programme sur la paratuberculose. De plus, la direction a participé aux travaux d'un comité de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et du MAPAQ sur les mesures d'urgence. La direction continue de participer à divers comités qui travaillent sur la traçabilité des bovins laitiers, dont celui sur la révision de la boucle et celui sur le transport des animaux.

Recherche

L'implication de la Fédération en recherche et développement continue d'être assurée par la direction, notamment au comité de gestion de la Chaire d'analyse de la politique agricole et de la mise en marché collective de l'UPA, au conseil d'administration de Novalait inc. et à ses différents comités de gestion des projets. Avec un financement de 1,4 million de dollars d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, Novalait inc. a amorcé en 2006 un ambitieux projet de concertation pancanadien pour élaborer une stratégie en matière de technologie et d'innovation. Ce projet, Premium lait Innovation, tentera d'identifier comment la science et la technologie peuvent ajouter de la valeur au lait et aux produits laitiers en répondant aux besoins de plus en plus variés et particuliers des consommateurs. Le rapport du projet devrait être disponible en 2008.

Fait à souligner, tous les membres de la direction collaborent régulièrement à la revue *Le producteur de lait québécois*, tant pour ce qui est des articles de fond que pour les chroniques portant sur les statistiques, l'évolution des marchés et la recherche. De plus, le personnel de la direction rencontre à l'occasion des groupes de producteurs et d'autres intervenants qui souhaitent mieux connaître la production et la mise en marché collective du lait.

Economic Studies

The Economics Studies Department advises Fédération des producteurs de lait du Québec officers on all policies and issues concerning the dairy industry. To fulfill this mandate, the Department must conduct studies and analyses and prepare documents to guide our organization's various policy development and operations groups. The Department also represents the Federation on various provincial and national committees.

INTERNATIONAL TRADE

With regard to international trade, 2006 was a year of foot-dragging, revealing the inability of the major players, i.e., the United States and the European Union, to make concessions to reduce direct and indirect support to their agricultural industry. Although the official negotiations at the World Trade Organization (WTO) were suspended in July, the major countries are conducting informal talks in an attempt to achieve a new agreement. The exception level for sensitive products, a category which would include Canadian milk, egg and poultry commodities, is still a long way from unanimity and remains a critical issue for the preservation of effective supply management in Canada.

The Department continued to cooperate closely in the implementation of the various sections of the G05 strategy and met with various groups, stakeholders, and representatives of the Quebec and federal governments to promote both Canada's position and our supply management system.

POOLING AGREEMENTS AND NATIONAL ISSUES

At the national level, the Department works closely with the Operations and External Partnerships Department on monitoring and advancing the Pooling Agreements and on the management of the National Milk Marketing Plan.

With regard to the P5 All-Milk Pooling Agreement, the Department organized an orientation forum, which brought together some 100 producers from the five signatory provinces in Quebec last November. In the technical area, the Department also participated in major work on improving calculations of inter-provincial milk movements.

Monitoring of milk protein imports continued to account for a major part of the work, which the Department carried out in collaboration with the Dairy Farmers of Canada. However, a satisfactory outcome had not been achieved on this issue by the end of 2006.

Lastly, the 10 provinces unanimously ratified a national agreement on minimum standards for the auditing of plant milk utilization. All the provinces have thus undertaken to comply with the same standards.

PROVINCIAL ISSUES

At the provincial level, the Department prepares various monthly statistics and analyses as part of its follow up on the Federation's policies and activities. In particular, we should mention milk price and monthly market variation trends, solids non-fat production control measures, and regular tracking of total production to keep the Federation's Board of Directors well informed, and enable them to efficiently manage farm quota allocations. The Department also collaborates in the various negotiations related to operations, whether for marketing or for transportation of milk.

The Department participated in the work of the study committee of the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) dealing with the review of the method for setting the retail price of milk. This committee was unable to make unanimous recommendations, but in December 2006 a report was submitted to the RMAAQ. In 2007, the RMAAQ will announce the follow-up action it intends to take on the committee's work.

ENVIRONMENT

The Department provides support to, and ensures operation of, the Federation's Environment Committee, which advises the Board of Directors on the various environmental policies affecting the dairy sector.

The Department participated in a working committee on low-ramp equipment, composed of representatives from the Federation, the Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), the Ministère du Développement durable et de l'Environnement et des parcs, and the Union des producteurs agricoles (UPA) in order to better document the problem and find solutions. Meetings of a political nature were also needed to ensure that the steps taken are in the interest of dairy producers.

During the year, a firm mandated by the Department produced two environmental studies. The first compares Quebec's regulations and certain costs associated with them with those of other provinces and other countries. The second compares environmental indicators of the dairy sector with those of the forestry and aluminium industries. The Federation will be able to use the conclusions of these studies to support its representations and positions on environmental matters.

In the fall, a monitoring project on manure heaps in fields began with the collaboration of the Federation and other animal production federations. Five dairy farms are participating in this project. Lastly, the research project on phosphorus reduction in livestock feed, which involved about one hundred dairy farms, was completed at the end of 2006. New reference tools will therefore be available in 2007.

ANIMAL HEALTH AND TRACEABILITY

New discussions were conducted by the MAPAQ concerning a possible program to deal with Paratuberculosis. In addition, the Department participated in the work of a committee set up by the Canadian Food Inspection Agency and the MAPAQ on emergency measures. The Department continues to sit on various committees related to the dairy cattle traceability process, including the Ear Tag Review Committee and the Animal Transport Committee.

RESEARCH

The Federation's involvement in research and development continues through the Department's participation, in particular, on the Management Committee of the UPA Chair for the analysis of agricultural policy and the collective marketing system, on the Board of Directors of Novalait Inc., and on its various project management committees. In 2006, with \$1.4 million in funding from Agriculture and Agri-Food Canada, Novalait initiated an ambitious pan-Canadian collaborative project to develop a technology and innovation strategy. This project, Premium Milk Innovation, will attempt to identify how science and technology can add value to milk and dairy products while meeting consumers' increasingly varied and specialized needs. The project report should be available in 2008.

In addition, all members of the Department contribute regularly to the magazine *Le producteur de lait québécois*. These contributions include feature articles and columns on statistics, market trends and research. The Department's staff also meets occasionally with producer groups and other stakeholders interested in learning more about dairy production and collective milk marketing.

UNE POLITIQUE DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

PERMET AUX ÉTATS D'ADOPTER DES POLITIQUES QUI ÉTABLISSSENT DES PRIX AGRICOLES LIÉS AUX COÛTS DE PRODUCTION D'UNE AGRICULTURE FAMILIALE, NOTAMMENT EN PROTÉGEANT LEUR MARCHÉ DU DUMPING ET EN MAÎTRISANT LA PRODUCTION SUR LE MARCHÉ INTÉRIEUR POUR ÉVITER LES EXCÉDENTS STRUCTURELS.

Source: site Internet du Forum pour la souveraineté alimentaire - <http://www.nyeleni2007.org> - d'après le document de Via campesina, Qu'est-ce que la souveraineté alimentaire?

A FOOD SOVEREIGNTY POLICY

Allows Governments to adopt policies that establish agricultural prices linked to the costs of production of family agriculture, particularly by protecting their market from dumping and controlling production on the domestic market to avoid structural surpluses.

Source: Web site of the Forum for Food Sovereignty - <http://www.nyeleni2007.org> - according to the document by Via Campesina, What is Food Sovereignty?

COMMUNICATIONS ET VIE SYNDICALE

La Direction communications et vie syndicale assume la responsabilité des communications internes et externes de la Fédération, et elle coordonne et réalise des activités de formation et de vie syndicale. Son rôle l'amène à collaborer étroitement avec les autres directions et avec les élus pour les soutenir et les conseiller dans ces domaines.

Magazine et bulletins d'information

La production de la revue *Le producteur de lait québécois* constitue un des principaux mandats de la direction sur le plan de la communication avec les producteurs. La direction continue d'être associée à Valacta pour la publication de son rapport annuel de production, en mai, à titre de numéro spécial de la revue. Par ailleurs, la direction assume la préparation du rapport annuel de la Fédération, en collaboration avec les autres directions. Elle produit également une brochure sur la mise en marché collective et la gestion de l'offre qui en fait valoir les bénéfices pour les producteurs, leurs partenaires et l'ensemble de la société. La direction rédige une lettre hebdomadaire, *LAITB'DO*, pour les administrateurs et les secrétaires des syndicats régionaux afin de les tenir au fait de l'évolution des dossiers de la Fédération.

Six fois par année, la direction produit *LAITXCLUSIF*, un bulletin d'information destiné aux élus provinciaux et fédéraux du Québec, à des partenaires de la Fédération ainsi qu'à des journalistes qui couvrent le secteur de la production laitière.

Relations avec les médias

Sur le plan des relations avec les médias, la direction répond aux demandes des journalistes, prépare des communiqués et organise, le cas échéant, des activités de presse. La direction participe à un groupe national de gestion des enjeux touchant la production laitière et les produits laitiers. Ce groupe, en plus d'assurer une veille médiatique de ces enjeux, s'occupe aussi de la mise à jour d'un protocole de gestion de crise.

Promotion de la profession

La direction contribue activement à la promotion de la profession. Pour l'opération «portes ouvertes» de l'Union des producteurs agricoles (UPA), du matériel a été produit à l'intention des fermes laitières qui ont accueilli le public. La Fédération a également collaboré avec l'UPA et la Fédération régionale de Saint-Hyacinthe au projet pilote Camp d'un jour en agriculture, destiné aux élèves de 5^e année du primaire. En janvier, la Fédération a participé au Salon de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation à titre de commanditaire principal.

Le Migneron de Charlevoix Québec

Type: Pâte demi-ferme

Fabricant: La Maison d'affinage
Maurice Dufour



Type: Semi-firm cheese

Manufacturer: La Maison d'affinage
Maurice Dufour

Les dossiers chauds en 2006

La direction a continué de coordonner les activités de relations publiques de GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre et collaboré activement avec les partenaires de la Fédération – l'UPA et les autres groupes sous gestion de l'offre – aux différents volets de la stratégie GO5. Les négociations agricoles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont continué de mobiliser les ressources pour les activités de communications externes. En juin, une rencontre des principaux partenaires de la coalition GO5 a été organisée pour faire le point sur l'état des négociations en prévision du conseil général de juillet où les parties espéraient toujours conclure un accord. L'échec de cette conférence et l'annonce d'une pause dans les négociations ont été reçus avec soulagement par les membres de la coalition. Des communiqués ont été publiés pour faire connaître les positions et les réactions de la coalition et de la Fédération à chacune de ces occasions.

Le dossier prioritaire de la première moitié de l'année a été celui des importations non contrôlées de concentrés de protéines laitières, pour la plupart largement subventionnées. De février à juin, la direction a coordonné une vaste campagne de relations publiques et gouvernementales afin de sensibiliser ses partenaires, les médias, la population et particulièrement les politiciens à l'impact négatif de ces importations pour les producteurs de lait. Pour appuyer la Fédération dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral, les transformateurs ont été invités à signer un formulaire d'appui. La Fédération a obtenu 64 signatures, soit plus de 67 % de ses partenaires.

La liste des appuis a été rendue publique à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la Fédération, en avril, et a été publiée dans le site Internet www.laitequitable.ca, destiné à sensibiliser et à informer les consommateurs à cette problématique. En avril, dans le cadre d'une opération de sensibilisation des consommateurs, des tracts ont été distribués devant quelque 70 supermarchés au Québec et une publicité a été diffusée dans tous les quotidiens québécois, mettant en vedette les cheddars québécois sans concentrés importés ajoutés. À compter de mai, un mouvement de manifestations surprises a été amorcé devant des usines d'entreprises qui n'appuyaient pas la démarche de la Fédération.

Tous ces moyens de pression ont toutefois été suspendus à compter de juin à la suite de l'acceptation par Les Producteurs laitiers du Canada d'un processus de négociation avec les transformateurs en présence d'un médiateur. À la fin de l'année, nous étions toujours dans l'attente d'une décision ministérielle dans ce dossier.

Internet

La direction demeure responsable du contenu du site Internet de la Fédération www.lait.org et répond aux demandes d'information des internautes. La direction assure aussi la communication avec les producteurs qui fréquentent le site extranet et s'occupe de la mise à jour et de l'ajout de contenu dans ce site. Les dossiers de l'OMC et des importations de concentrés de protéines ont nécessité la mise à jour et la gestion de deux microsites Internet: www.laitequitable.ca et www.go5quebec.ca.

Communications and Union Support

The Communications and Union Support Department is responsible for the Federation's internal and external communications. It also coordinates and conducts training and union support activities. In this role, it cooperates closely with other Departments and with the elected officers, offering support and advice in these areas.

MAGAZINE AND INFORMATION NEWSLETTERS

Production of *Le producteur de lait québécois* magazine is one of the Department's principal tasks in its role of communicating with producers. The Department continued to be associated with Valacta for the publication of its Annual Report, in May, as a special issue of the magazine. In addition, the Department prepares the Federation's Annual Report, in cooperation with the other Departments. A pamphlet is produced every year explaining the collective milk marketing and supply management system

and its benefits to producers, their partners, and society as a whole. To keep the directors and secretaries of the regional syndicates informed of developments in Federation projects, the Department produces a weekly newsletter, *LAITB'DO*.

The Department also produces *LAIT'XCLUSIF*, a newsletter published six times a year, for provincial and federal elected representatives from Quebec, as well as Federation partners and journalists who cover the dairy industry.

MEDIA RELATIONS

On the media relations front, the Department responds to requests from journalists, prepares news releases and, when necessary, organizes media events. We also participate in a national management group on dairy production and dairy product issues. In addition to monitoring media coverage on these issues, this group is also responsible for updating the crisis-management protocol.

PROMOTION OF THE PROFESSION

The Department contributes actively to promoting the farming profession. To assist in the preparation of the Union des producteurs agricoles (UPA) Open House Day, material was produced for the dairy host farms. The Federation also cooperated with the UPA and the Saint-Hyacinthe regional Federation in the Camp d'un jour en agriculture pilot projet, intended for Grade 5 elementary school students. In January, the Federation took part in the Salon de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation as major sponsor.

HOT ISSUES IN 2006

The Department continued to coordinate the public relations activities of the GO5 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management, and cooperated closely with the Federation's partners – the UPA and other supply management groups – in implementing the various sections of the GO5 strategy.

Planification stratégique

En juillet, le conseil d'administration de la Fédération a décidé de relancer le processus de planification stratégique amorcé en 2002. Les administrateurs ont jugé que la pause dans les négociations de l'OMC et la tenue, en 2007, des audiences de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois justifiaient de définir avec les producteurs de lait une vision d'avenir du secteur et d'élaborer un plan d'action stratégique pour la réaliser. La direction a planifié, de concert avec la Direction générale, une démarche de réflexion et de consultation, et produit des outils, notamment une vidéo et des guides d'animation et de secrétariat, pour préparer et animer les réunions avec la base. Une session de réflexion de deux jours a été organisée pour un conseil d'administration élargi, en septembre, avec la participation de conférenciers extérieurs à l'organisation. La journée de réflexion des délégués, dont la direction avait la charge en collaboration avec la Direction générale, a aussi été consacrée à ce thème afin de réfléchir avec les 150 délégués et de les préparer à la consultation des producteurs.

Formation et vie syndicale

Sur le plan de la formation et de la vie syndicale, la direction a tenu, comme tous les ans, une session de formation de deux jours pour les nouveaux administrateurs des syndicats régionaux. De plus, la direction s'est assurée de la mise à jour du matériel utilisé en région pour la formation donnée aux nouveaux producteurs sur leur système de mise en marché du lait. La direction est également responsable de l'organisation et de la tenue de réunions régulières avec les secrétaires des syndicats sur des dossiers pertinents à leur fonction.

Enfin, la direction collabore étroitement avec la Direction générale à la préparation des assemblées générales de la Fédération.

The preparation of external communication activities related to the World Trade Organization (WTO) agricultural negotiations continued to take up a good deal of our staff's time. In June, a meeting was held with the G05 Coalition's main partners to review the status of the negotiations prior to the July General Council meeting where the parties still hoped to reach an agreement. The failure of this conference and the announcement of the indefinite suspension of the negotiations were received with a sigh of relief by G05 members. News releases were published to convey the positions and reactions of the G05 and the Federation to each of these events.

The priority issue in the first half of the year was the uncontrolled importation of milk protein concentrates, most of which are heavily subsidized. From February to June, the Department coordinated a vast public and government relations campaign to raise awareness among its partners, the media, the public and, especially, the politicians about the negative impact of these imports for dairy producers. To support the Federation's initiatives with the federal government, the processors were invited to sign a support form. The Federation obtained 64 signatures, representing over 67 per cent of its partners.

The list of supporters was made public at the Federation's Annual General Meeting in April and published on Web site www.laitequitable.ca, designed to raise the awareness of consumers and inform them about this problem. In April, as part of a public awareness campaign, leaflets were distrib-

uted in front of about 70 supermarkets in Quebec and an ad was published in all Quebec dailies, featuring Quebec cheddar cheese made without any added imported concentrates. Beginning in May, a series of surprise demonstrations were held in front of the processing plants that did not support the Federation's approach.

However, all these pressure tactics were suspended in June, following Dairy Farmers of Canada's acceptance of mediated negotiations with the processors. At year-end, we were still waiting for a ministerial decision on this issue.

INTERNET

The Department continues to be responsible for the content on the Federation's corporate Web site and for replying to requests for information from site visitors. It also handles communications with the producers who visit the Extranet site, updates the site and adds content. To provide on-going information about the WTO and protein concentrate imports, the Department updated and managed two Internet microsites: www.laitequitable.ca and www.go5quebec.ca.

STRATEGIC PLANNING

In July, the Federation's Board of Directors decided to relaunch the strategic planning process initiated in 2002. The directors considered that the break in the WTO negotiations and the hearings of the Quebec Commission on the Future of Agriculture and

Agri-Food in 2007 were an opportunity to define a vision for the future of the sector with dairy producers and develop a strategic action plan to achieve it. The Department, together with General Management, planned a reflection and consultation process and produced tools, particularly a video and facilitation and secretarial guides, to prepare and facilitate meetings with the grassroots. A two-day reflection session was organized for an expanded Board of Directors in September, with the participation of speakers from outside the organization. A delegates' reflection day, organized by the Department in collaboration with General Management, was also dedicated to this theme in order to discuss the issues with the 150 delegates and prepare them for the producer consultation process.

TRAINING AND UNION SUPPORT

In the area of training and union support activities, the Department held a two-day training session, as it does every year, for the new directors of regional syndicates. In addition, we updated the material used in the regions to train new producers on the milk marketing system. The Department staff is also responsible for organizing and holding regular meetings with the secretaries of the syndicates on issues related to their duties.

Lastly, the Department works closely with General Management in organizing the Federation's General Meetings.



UNE POLITIQUE DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

INCLUT LA PARTICIPATION DES POPULATIONS AUX CHOIX DE POLITIQUES AGRICOLES ET LA RECONNAISSANCE DES DROITS DES AGRICULTRICES, QUI JOUENT UN RÔLE MAJEUR DANS LA PRODUCTION AGRICOLE ET L'ALIMENTATION.

Source: site Internet du Forum pour la souveraineté alimentaire - <http://www.nyeleni2007.org> - d'après le document de Via campesina, Qu'est-ce que la souveraineté alimentaire?

A FOOD SOVEREIGNTY POLICY

Includes participation of the people in agricultural policy decisions and recognition of the rights of women farmers, who play a major role in agricultural production and food.

Source: Web site of the Forum for Food Sovereignty - <http://www.nyeleni2007.org> - according to the document by Via Campesina, What is Food Sovereignty?

MARKETING

La Direction marketing est responsable des activités de publicité et de promotion sur le territoire québécois de cinq des produits de la famille laitière, soit le lait, le lait au chocolat, la crème, le beurre et le fromage. Les activités de communication en matière de nutrition relèvent des Producteurs laitiers du Canada.

Lait

En 2006, les gestes de communication devaient refléter le dynamisme de l'univers du lait pour déclencher le réflexe quotidien chez les gens de tous les groupes d'âge de boire deux verres de lait, autant pour le plaisir que pour la santé. L'accent a donc été mis, pour une troisième année consécutive, sur la consommation de ce deuxième verre de lait, quel que soit le moment de la journée. Une fois de plus, l'approche novatrice a réussi. En mars, la campagne Lait a été couronnée « Campagne publicitaire de l'année 2005 » lors du concours Créa organisé par les Éditions Infopresse.

TÉLÉVISION FRANÇAISE ET ANGLAISE

La télévision a été le média par excellence pour atteindre l'important bassin de population que sont les 18-49 ans. Dès la mi-septembre, la nouvelle campagne publicitaire battait son plein avec trois messages de 45 secondes en français, dont l'un a été présenté également en version anglaise. Chacun de ces messages racontait une histoire pleine de douceur pour éveiller la sensibilité du public à ce qui unit, réunit et rend heureux.

AFFICHAGE EXTÉRIEUR

En octobre et en novembre, plusieurs visuels reproduits sur des panneaux-réclames à Montréal et à Québec ont repris le thème du rapprochement entre les gens. Ces images – deux verres de lait tenus par des mains différentes – célébraient le « vivre ensemble » dans l'harmonie : une main d'homme devant une main d'enfant, des mains de sportifs, la main d'un papa unie à celle de sa fille par le petit doigt ainsi que deux mains de personnes de race différente.



CAMPAGNES PROMOTIONNELLES

Enfants

La Fédération a commandité la Place de la famille dans le cadre du Festival Western de Saint-Tite ainsi que le volet jeunesse du Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue.

Champfleury Vaudreuil Saint-Hyacinthe

Type: Pâte molle à croûte mixte

Fabricant: Agropur
(Fromagerie Corneville)



Type: Mixed-rind soft cheese

Manufacturer: Agropur (Fromagerie Corneville)

Taux de variation des ventes de produits laitiers pour 52 semaines se terminant le 25 décembre 2006 ⁽¹⁾

PERCENTAGE CHANGE IN MILK PRODUCT SALES FOR THE 52-WEEK PERIOD
ENDING DECEMBER 25, 2006 ⁽¹⁾

Produits laitiers <i>Milk Products</i>	Québec %	Canada %
Lait blanc et aromatisé ⁽²⁾ <i>White and flavoured milk ⁽²⁾</i>	0,9	0,3
Lait au chocolat ⁽²⁾ <i>Chocolate milk ⁽²⁾</i>	11,0	11,0
Crème ⁽²⁾ <i>Cream ⁽²⁾</i>	6,3	3,2
Beurre <i>Butter</i>	1,4	- 0,5
Fromage <i>Cheese</i>	2,0	- 0,2
Crème glacée <i>Ice cream</i>	- 2,3	- 1,7

(1) Données fournies par la firme ACNielsen, taux de variation des ventes de produits laitiers en provenance des magasins à succursales et des grands magasins indépendants.

Data provided by ACNielsen, percentage change in milk product sales by chain stores and independent super-market stores.

(2) Pour le lait, ACNielsen recense 64 % des canaux de distribution au détail au Québec (52 % épicerie, 8 % pharmacies, grandes surfaces et clubs-entrepôts et 4 % stations-services et dépanneurs). Pour le Canada, ce taux est de 68 % (56 % épicerie, 8 % pharmacies, grandes surfaces, clubs-entrepôts et 4 % stations-services et dépanneurs).

For milk, ACNielsen surveyed 64% of retail distribution channels in Quebec (52% grocery stores, 8% drug stores, super-markets and warehouse clubs, and 4% service stations and convenience stores). Nationally, this rate is 68% (56% grocery stores, 8% drug stores, super-markets and warehouse clubs, and 4% service stations and convenience stores).

Adolescents

Plusieurs activités éducatives et sportives ont permis de renforcer la présence du lait auprès des jeunes afin qu'ils le choisissent comme boisson en toutes occasions: le stand «Dépense-lait», installé dans 27 écoles secondaires du Québec, le programme de fidélisation «Choisis-lait», en place dans une soixantaine d'écoles secondaires, et les tournois de hockey que la Fédération commande.

Adultes

La clientèle adulte a été rejointe par le biais d'événements familiaux comme la Féria du vélo de Montréal, le Festival Montréal en lumière, les FrancoFolies et bien d'autres.

Pour l'édition 2007, le calendrier Lait a été distribué au Québec à plus de 500 000 exemplaires, principalement par les magazines *7 jours* et *Coup de Pouce*, en plus d'être disponible en version électronique dans le site www.lait.com.

Lait au chocolat

Une nouvelle campagne publicitaire et promotionnelle pour le lait au chocolat, destinée aux 13-34 ans, s'est déroulée durant les mois de juin et de juillet. La Fédération recevait en novembre le grand prix aux Cassies 2005. Ce prestigieux concours pancanadien est le seul à reconnaître le travail des annonceurs et de leur agence en fonction des résultats d'affaires obtenus grâce à la publicité.

SALLES DE CINÉMA ET AFFICHAGE

Un message publicitaire de 30 secondes présentant une multiplication inusitée de personnes buvant du lait au chocolat sur une musique saccadée et endiablée a été produit pour les salles de cinéma partout au Québec. Ce même concept a été utilisé en affichage sauvage et sur d'autres supports (lumiquais, aubris).

INTERNET

Le site www.infinimentbon.com, qui a été conçu spécialement pour les jeunes, les invitait à envoyer un vidéoclip montrant des personnes en train de boire du lait au chocolat. Tous les vidéoclips étaient soumis au vote populaire et les participants couraient la chance de gagner un des huit baladeurs à disque dur (de type iPod vidéo). Les résultats furent concluants: 70 vidéos diffusées, 87 107 visites et 14 841 participations au vote.



Crème

Pour la clientèle des 25-54 ans, la Fédération a privilégié la promotion de la crème comme produit qui rehausse le goût des aliments en de multiples occasions. Les données de ACNielsen révèlent une augmentation de 6 % des ventes de crème au détail au Québec. Depuis deux ans, le Québec est la province qui connaît les meilleures augmentations de ventes de crème au Canada.

AFFICHAGE, IMPRIMÉS ET INTERNET

Pour la période estivale, la Fédération a fourni à plus de 30 sites d'autocueillette de fraises et de framboises des panneaux publicitaires sur lesquels la crème était jumelée à des petits fruits. Durant l'automne, la Fédération a fait paraître dans les quotidiens, les hebdomadaires et les «lumières» du métro des visuels représentant une association peu banale de la crème avec des produits comme la pomme, le concombre et la tomate.

De plus, des bannières web ont été diffusées dans des sites Internet comme celui de *Coup de Pouce*, de la Société Radio-Canada et dans www.recettes.qc.ca, invitant les internautes à parcourir le site www.pensezcreme.com. Plus de 15 421 personnes l'ont visité et y ont trouvé des recettes simples, délicieuses et rapides à faire.

Fromage

Pour la nouvelle campagne télévisuelle «Il y a une rumeur qui court: il paraît que les fromages d'ici, c'est tout le temps bon!», la Fédération a fait appel à une coureuse pour incarner la rumeur. Dans les huit clips de 15 secondes, dont deux ont été adaptés en anglais, la coureuse faisait la promotion des nombreux fromages d'ici et proposait une multitude de recettes à base de fromages de chez nous. Différents supports ont été utilisés pour appuyer cette campagne: de l'affichage, de la publicité dans les quotidiens, dans les hebdomadaires et dans certains magazines «à potins».

Comme une rumeur, cette campagne s'est infiltrée dans les différents médias. Les consommateurs ont été invités à visiter le site www.fromagesdici.com; au 31 décembre, celui-ci avait été fréquenté par plus de 75 000 personnes. On y trouve une gamme de recettes, de l'information sur plus de 175 fromages faits entièrement de lait d'ici ainsi que des façons de les déguster et de les apprêter. D'autres activités ont incité les gens à consommer davantage de fromage et à le faire en diverses occasions: dégustations fromages et vins, promotions développées avec des détaillants et des transformateurs, ateliers de dégustation dans plusieurs expositions et foires.

L'efficacité de cette campagne s'est traduite par une augmentation moyenne de 14,1 % des ventes au détail de fromages fins au Québec pour les mois d'octobre, de novembre et de décembre. Cette efficacité, selon les sondages effectués en novembre, est observée par rapport à quatre variables: facilité à reconnaître le produit, attribution spontanée au produit, appréciation et compréhension du message. Les données de ACNielsen indiquent une augmentation de 2 % des ventes au détail au Québec pour le fromage en général.



Beurre

Sur le thème «Matin, midi et soir, du beurre un peu, c'est bon beaucoup.», la campagne du beurre a privilégié la radio pour une bonne partie de l'année afin de positionner le produit comme faisant partie du quotidien des gens. En appui aux messages radio, trois publicités ont été publiées en septembre et en octobre dans les magazines *Coup de Pouce*, *Châtelaine* et *7 jours* ainsi que dans le journal *Métro* et ont été présentées sur des affiches intérieures dans le métro.

Programme en collaboration avec la Commission canadienne du lait

La Fédération a bénéficié du programme de la Commission canadienne du lait destiné à promouvoir le lait et les laits aromatisés et a ainsi pu produire des activités qui s'ajoutent aux programmes existants.

L'approche préconisée en milieu scolaire est de sensibiliser les jeunes à de saines habitudes alimentaires, dont le lait fait partie intégrante. Tant au niveau primaire que secondaire, les programmes «Choisis-lait» et «Dépasse-lait» ont été bonifiés. De plus, l'entreprise Natrel s'est associée à la Fédération pour rendre possible l'installation de 50 machines distributrices dans les collèges et les universités.

Promotions financées par P5

Compte tenu des résultats d'études démontrant que c'est au Québec que les campagnes de publicité et de promotion sont les plus efficaces, la Fédération a reçu des organismes signataires de l'Entente sur la mise en commun de tout le lait (entente P5) une somme d'argent pour promouvoir le lait de consommation au Québec. La Fédération a conçu des promotions avec les chaînes alimentaires Provigo, Loblaw's, Maxi, Maxi & Co., Metro et IGA pour mettre le lait au chocolat et la crème en valeur. Cette initiative a été sans conteste concluante, car les résultats ont dépassé largement les prévisions.

Marketing

The Marketing Department is responsible for advertising and promotion activities covering five products in the dairy family, namely milk, chocolate milk, cream, butter and cheese. Communication activities related to nutrition are managed by Dairy Farmers of Canada.

MILK

In 2006, communication initiatives were designed to reflect the modern, dynamic image of milk and to encourage people of all age groups to drink two glasses of milk every day, both for enjoyment and for the health benefits. For the third consecutive year, the emphasis was thus on drinking a second glass of milk, at any time during the day. Once again, this innovative approach was successful. In March, the Milk campaign was selected as the Advertising campaign of 2005 in the Créa contest organized by Éditions infopresse.

French and English television

Television was the most appropriate medium to reach the important 18-49 year old segment of the public. In mid-September, the new advertising campaign was in full swing, with three 45-second commercials in French, and one adapted into English. Each message told a sensitive and positive story to awaken the public's sensitivity to things that unite, reunite, and give happiness.

Billboards

In October and November, several visuals displayed on billboards in Montreal and Quebec City adopted the theme of bringing people closer together. These images – two glasses of milk held by different hands – celebrated “living together” in harmony: a man's hand opposite a child's hand, athletes' hands, a father's hand joined to his daughter's by the little finger, and two hands of people of different races.

Promotional campaigns

Children

The Federation sponsored the Place de la famille portion of the Saint-Tite Country and Western Festival, as well as the youth component of the Abitibi-Témiscamingue International Cinema Festival.

Teenagers

Many educational and sports activities enabled us to boost our image with teens so that they will choose milk as their drink of choice every time: the “Dépasse-lait” (Sip on milk) booth in 27 Quebec high schools; the customer loyalty program, “Choisis-lait,” (Choose milk) in about 60 high schools, as well as hockey tournaments sponsored by the Federation.

Adults

We reached adults through family events such as the Montreal Féria cycling event, the Montreal High Lights Festival, the FrancoFolies, and many more.

Over 500,000 copies of the 2007 edition of the Milk calendar were distributed in Quebec, mainly through the 7 jours and Coup de Pouce magazines. An electronic version of the calendar went on-line at Web site www.lelaait.com.

CHOCOLATE MILK

To target the 13-34 age group, we ran a new chocolate milk advertising and promotional campaign in June and July. In November, the Federation received the 2005 Cassies Grand Prix award. This prestigious Canada-wide contest is the only one to recognize the work of advertisers and their agencies, based strictly on the business results obtained through advertising.

Movie theatres and posters

A 30-second commercial presenting an innovative type of multiplication of people drinking chocolate milk to wild staccato music was produced for movie theatres throughout Quebec. This same concept was used in wild posting and in other media (backlit subway posters, bus shelters).

Internet

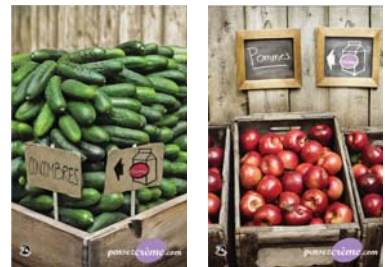
The www.infinimentbon.com site, especially designed for young people, invited them to send a videoclip showing people drinking chocolate milk. All the videoclips were submitted to a popular vote and the participants had a chance of winning one of eight digital media players (iPod video). The results were conclusive: 70 videos posted on the site, 87,107 visits and 14,841 voters.

CREAM

To target the 25-54 age group, the Federation promoted cream as a product that can enhance the taste of food in many ways at many times. The ACNielsen data reveal a six per cent increase in retail sales in Quebec. For the past two years, Quebec has recorded the highest increase in cream sales of all Canadian provinces.

Posters, print and Internet

For the summer period, the Federation provided more than 30 strawberry and raspberry U-pick sites with billboards depicting cream with field berries. During the fall, the Federation used ads in daily and weekly newspapers and backlit Métro posters featuring an interesting combination of cream and products such as apples, cucumbers and tomatoes.



Web banners were posted on Web sites like Coup de Pouce, the Canadian Broadcasting Corporation and www.recettes.qc.ca, inviting web surfers to visit our www.pensezcreme.com site. Over 15,421 people visited it and found simple, tasty, quick recipes.

CHEESE

For the new television campaign, "There's a rumour going around that cheeses are always good," the Federation used a runner to enact the rumour. In eight 15-second clips, two of them adapted into English, the runner promoted many types of Quebec cheese and proposed a variety of Quebec cheese-based recipes. Various media were used to support this campaign: posters and ads in weeklies, dailies and certain popular "gossip" magazines.

Like a rumour, this campaign made its way into various media. Consumers were invited to visit Web site www.fromagesdici.com; by December 31, it had received over 75,000 visitors. The site contains a wide range of recipes, information on over 175 different types of cheese made entirely from Quebec milk, and ways to enjoy and prepare them. Other activities encouraged people to consume more cheese in many different settings: wine and cheese tastings, promotions developed with retailers and processors, tasting workshops at trade shows and fairs.

This campaign's effectiveness translated into a 14.1 per cent average increase in retail sales of specialty cheese in Quebec during October, November and December. The effectiveness was assessed on the basis of four variables rated by respondents to surveys conducted in November: ease of brand recognition, spontaneous attribution to the product, and appreciation and understanding of the message. The ACNielsen data indicate a 2 per cent increase in overall retail cheese sales in Quebec.

BUTTER

On the theme "Matin, midi et soir, du beurre un peu, c'est bon beaucoup" (Morning, noon, night, butter a little, butter a lot), the butter campaign was disseminated mainly by radio for most of the year to position the product as part of people's daily lives. To support the radio messages, three ads were published in September and October in *Coup de Pouce*, *Châtelaine* and *7 jours* magazines, in the *Métro* newsletter, and on indoor posters in Métro stations.



PROGRAM IN COLLABORATION WITH THE CANADIAN DAIRY COMMISSION

The Federation benefited from the Canadian Dairy Commission program designed to promote milk and flavoured milk, and thus was able to produce activities to supplement the existing programs.

The approach recommended in the schools is to increase young people's awareness of healthy food habits, of which milk is an integral part. At both the elementary and secondary levels, the "Choisis-lait" (Choose milk) and "Dépasse-lait" (Sip on milk) programs were improved. In addition, Natrel teamed up with the Federation to facilitate the installation of 50 vending machines in colleges and universities.

PROMOTIONS FUNDED BY P5

Based on studies showing that Quebec is where the advertising and promotion campaigns are the most effective, the Federation received funding from the P5 All-Milk Pooling Agreement signatory organizations to promote fluid milk in Quebec. The Federation designed promotions with Provigo, Loblaws, Maxi, Maxi & Co., Metro and IGA supermarkets that featured chocolate milk and cream. This initiative was clearly effective, because the results far exceeded expectations.

Sainte Martine Saint-Jean-Valleyfield

Type: Pâte molle à croûte fleurie
au lait cru

Fabricant: Fromagerie
de l'Alpage



Type: Bloomy-rind soft cheese
made from raw milk

Manufacturer: Fromagerie de l'Alpage

D'ABORD NOURRIR NOTRE MONDE!

Le 23 octobre 2005, à Montréal, GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre réunissait 1000 personnes de toutes les régions du Québec ainsi que de nombreuses personnalités venues appuyer notre modèle agricole équitable à quelques semaines de la réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce à Hong Kong.

La déclaration, signée par les participants à cet événement, fait ressortir comment la gestion de l'offre et la mise en marché collective, notre modèle agricole équitable, épousent les principes de la souveraineté alimentaire et nous permettent :

- de nourrir les consommateurs d'ici avec des produits d'ici, de qualité et à des prix abordables;
- de retirer un revenu équitable du marché, sans subventions;
- de favoriser des fermes à dimension humaine qui font vivre décemment les agriculteurs et leur famille;
- de préserver notre patrimoine et notre spécificité en conservant une production agricole locale;
- de préserver notre environnement et notre souveraineté alimentaire en favorisant une production locale ou régionale qui évite le transport coûteux, sur plusieurs milliers de kilomètres, d'aliments qui proviennent de l'autre côté de la planète;
- de faire travailler les gens d'ici et de favoriser le développement économique et régional au Québec et partout au pays.

FEED OUR OWN PEOPLE FIRST

On October 23, 2005, in Montreal, the GO5 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management brought together 1,000 people from every region of Quebec. Many personalities turned out to support our fair farming model a few weeks before the Ministerial Meeting of the World Trade Organization in Hong Kong.

The declaration signed by the participants in this event showed how supply management and collective marketing, our fair farming model, espouse the principles of food sovereignty and allow us to:

- provide Canadian consumers with high quality, home-grown products at reasonable prices;
- receive a fair price from the marketplace without relying on taxpayer dollars;
- favour human-scaled farms that allow farmers and their families to make a decent living;
- preserve our heritage and specificity by conserving local agricultural production;
- preserve our environment and our food sovereignty by favouring local or regional production that avoids costly shipping, over thousands of kilometres, of food from the other side of the planet;
- give local people jobs and favour economic and regional development in Quebec and across Canada.

ÉTATS FINANCIERS

Financial Statements

Responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers

La responsabilité des états financiers et de tous les renseignements présentés dans le rapport annuel relève de la direction de la Fédération des producteurs de lait du Québec. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et ils ont été approuvés par le Conseil d'administration. L'information financière et celle portant sur l'exploitation utilisées dans le reste du rapport annuel sont conformes aux renseignements présentés dans les états financiers.

Dans le cadre de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de contrôles internes comprenant des politiques et des procédures et la séparation des tâches et des responsabilités. Ces systèmes sont conçus en vue de fournir l'assurance que l'actif de la Fédération est bien sauvegardé, que toutes les opérations sont dûment autorisées, correctement inscrites et présentées et que l'on peut se fier aux registres comptables pour la préparation des états financiers. Aux systèmes de contrôles internes s'ajoutent un programme de vérifications internes ainsi que des revues appropriées effectuées par la direction.

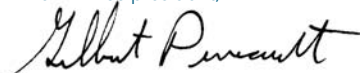
Les vérificateurs indépendants Samson Bélair Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., nommés par l'Assemblée générale, ont vérifié les états de la Fédération conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et ont présenté le rapport qui suit.

Le président du Conseil,



Marcel Groleau

Le 1^{er} vice-président,



Gilbert Perreault

Le 23 février 2007

Rapport des vérificateurs

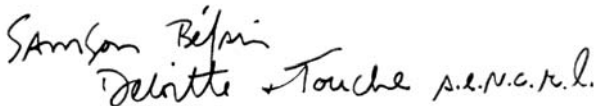
Aux producteurs de
Fédération des producteurs de lait du Québec
(Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec)

Nous avons vérifié le bilan de la Fédération des producteurs de lait du Québec (Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec) au 31 décembre 2006 et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds, de l'évolution du solde à verser aux producteurs du Fonds du pool, de l'évolution de la réserve d'ajustements du Système centralisé de vente des quotas et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fédération. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Tel que mentionné à la note complémentaire 2, les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait ont fait l'objet d'états financiers vérifiés distincts et n'ont pas été inclus dans les états financiers ci-joints. À cet égard, ces états financiers ne sont pas conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

À notre avis, à l'exception du fait qu'ils n'incluent pas les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait tel que mentionné au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fédération au 31 décembre 2006 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés
Montréal, Québec

Le 23 février 2007

Bilan

au 31 décembre 2006

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes- qualité du lait \$	Fonds de développement \$
Actif				
À court terme				
Encaisse et dépôts à terme	6 100 724	7 153 790	919 523	-
Débiteurs (note 3)	304 673	618 510	13 941	-
Créances interfonds	4 908 188	5 514 387	48 596	637 107
Frais payés d'avance	175 607	122 888	28 163	-
Réserve d'ajustements (note 4)	-	-	-	-
	11 489 192	13 409 575	1 010 223	637 107
Placements (note 5)	119	-	-	1 123 628
Immobilisations (note 6)	292 448	3 268	-	-
Autre élément d'actif	260 296	-	-	-
	12 042 055	13 412 843	1 010 223	1 760 735
Passif				
À court terme				
Créditeurs (note 7)	1 772 357	1 110 295	47 854	-
Créances interfonds	2 774 455	-	20 551	-
Solde à verser aux producteurs	-	-	-	-
Réserve d'ajustements (note 4)	-	-	-	-
	4 546 812	1 110 295	68 405	-
Soldes de fonds (note 8)				
Investis en immobilisations	292 448	3 268	-	-
Affectés à Novalait inc. et au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicomis)	-	-	-	1 123 628
Libres d'affectations	7 202 795	12 299 280	941 818	637 107
	7 495 243	12 302 548	941 818	1 760 735
	12 042 055	13 412 843	1 010 223	1 760 735

Éventualités (note 12)

Fonds du pool \$	SCVQ \$	Élimination* \$	2006 Total \$	2005 Total \$
1 164 791	27 360 392		42 699 220	36 855 025
175 564 567	304 531		176 806 222	171 558 005
-	-	(11 108 278)	-	-
-	-		326 658	354 518
-	3 950 597		3 950 597	-
176 729 358	31 615 520	(11 108 278)	223 782 697	208 767 548
-	-		1 123 747	1 041 308
-	-		295 716	296 330
-	-		260 296	199 808
176 729 358	31 615 520	(11 108 278)	225 462 456	210 304 994
166 046 809	27 797 940		196 775 255	182 567 434
4 495 692	3 817 580	(11 108 278)	-	-
6 186 857	-		6 186 857	5 588 597
-	-		-	3 063 534
176 729 358	31 615 520	(11 108 278)	202 962 112	191 219 565
-	-		295 716	296 330
-	-		1 123 628	1 041 189
-	-		21 081 000	17 747 910
-	-		22 500 344	19 085 429
176 729 358	31 615 520	(11 108 278)	225 462 456	210 304 994
* Les créances interfonds présentées dans les fonds particuliers sont éliminées dans la colonne des totaux.				

Résultats et évolution des soldes de fonds du Fonds d'administration, du Fonds de publicité et promotion, des Programmes-qualité du lait et du Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec

de l'exercice terminé le 31 décembre 2006						
	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes- qualité du lait \$	Fonds de développement \$	2006 Total \$	2005 Total \$
Produits						
Prélèvements	12 267 630	35 024 934	-	291 220	47 583 784	44 027 334
Retenues-qualité	-	-	668 066	-	668 066	1 092 452
Programmes avec la Commission canadienne du lait et le Fonds de promotion du P5	-	1 172 524	-	-	1 172 524	-
Intérêts	1 097 877	351 222	-	20 164	1 469 263	1 002 244
	13 365 507	36 548 680	668 066	311 384	50 893 637	46 122 030
Charges						
Activités de promotion	-	3 158 948	-	-	3 158 948	2 133 270
Campagnes publicitaires	-	12 539 110	-	-	12 539 110	10 272 178
Contribution et cotisation aux Producteurs laitiers du Canada	958 854	16 766 577	-	-	17 725 431	17 546 728
Contribution à l'Union des producteurs agricoles	3 107 904	-	-	-	3 107 904	3 037 424
Exploitation	7 474 934	448 559	445 410	-	8 368 903	7 945 899
Information	180 968	-	22 514	-	203 482	229 612
Recherche et quote-part de la perte de Novalait inc.	394 500	-	-	195 050	589 550	573 653
Retenues-qualité versées aux entreprises laitières coopératives	-	-	414 702	-	414 702	694 421
Réunions des administrateurs et des membres	1 370 692	-	-	-	1 370 692	1 371 894
	13 487 852	32 913 194	882 626	195 050	47 478 722	43 805 079
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(122 345)	3 635 486	(214 560)	116 334	3 414 915	2 316 951
Soldes de fonds au début	7 617 588	8 667 062	1 156 378	1 644 401	19 085 429	16 768 478
Soldes de fonds à la fin	7 495 243	12 302 548	941 818	1 760 735	22 500 344	19 085 429

Évolution du solde à verser aux producteurs du Fonds du pool

de l'exercice terminé le 31 décembre 2006				
	Ventes de lait \$	Frais de transport \$	2006 Total \$	2005 Total \$
Recettes				
Provenant des ventes de lait (note 9)	1 983 320 914	-	1 983 320 914	1 977 338 031
Intérêts	218 417	-	218 417	150 279
	1 983 539 331	-	1 983 539 331	1 977 488 310
Distribution des recettes				
Versements nets aux producteurs	1 863 606 378	-	1 863 606 378	1 861 297 463
Déduction pour frais de transport	70 746 756	(70 746 756)	-	-
Prélèvements	47 583 784	-	47 583 784	44 027 334
Retenues-qualité	668 066	-	668 066	1 092 452
Frais de transport et de mise en commun des frais de transport (note 10)	-	70 698 955	70 698 955	69 682 027
Frais d'analyse de dépistage des antibiotiques	383 888	-	383 888	364 862
	1 982 988 872	(47 801)	1 982 941 071	1 976 464 138
Excédent des recettes sur la distribution des recettes	550 459	47 801	598 260	1 024 172
Solde à verser (à percevoir) au début	6 082 264	(493 667)	5 588 597	4 564 425
Solde à verser (à percevoir) à la fin (note 11)	6 632 723	(445 866)	6 186 857	5 588 597

Évolution de la réserve d'ajustements du Système centralisé de vente des quotas

de l'exercice terminé le 31 décembre 2006		
	2006 \$	2005 \$
Recettes provenant des producteurs de lait sur l'achat de quota	319 336 919	286 711 904
Déboursés aux producteurs de lait sur la vente de quota	326 351 050	295 429 026
Excédent des déboursés	(7 014 131)	(8 717 122)
Réserve d'ajustements au début	3 063 534	11 780 656
Réserve d'ajustements à la fin (note 4)	(3 950 597)	3 063 534

Flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 décembre 2006		
	2006 \$	2005 \$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges du Fonds d'administration, du Fonds de publicité et promotion, des Programmes-qualité du lait et du Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec	3 414 915	2 316 951
Excédent des recettes sur la distribution des recettes pour le Fonds du pool	598 260	1 024 172
Excédent des déboursés du Système centralisé de vente des quotas	(7 014 131)	(8 717 122)
	(3 000 956)	(5 375 999)
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement des immobilisations	173 475	191 870
Quote-part de la perte de Novalait inc.	184 924	205 662
	(2 642 557)	(4 978 467)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 15)	8 987 464	(1 607 069)
	6 344 907	(6 585 536)
Activités de financement et d'investissement		
Acquisitions de placements	(267 363)	(270 171)
Acquisitions d'immobilisations	(172 861)	(24 382)
Augmentation d'un autre élément d'actif	(60 488)	-
	(500 712)	(294 553)
Augmentation (diminution) des liquidités	5 844 195	(6 880 089)
Liquidités au début de l'exercice	36 855 025	43 735 114
Liquidités à la fin de l'exercice	42 699 220	36 855 025

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2006

1. Description de la Fédération

La Fédération des producteurs de lait du Québec est constituée en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels. Elle réalise la mise en marché collective de tout le lait produit au Québec à titre d'administrateur du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec, en vertu de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche.

La Fédération est exempte d'impôt sur le revenu en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu fédérale et de la Loi sur les impôts du Québec.

2. Conventions comptables

Comptabilité par fonds

La Fédération des producteurs de lait utilise la comptabilité par fonds et applique la méthode du report. Les états financiers de la Fédération comptent sept fonds qui sont présentés et regroupés selon le secteur d'activité et le mandat confié à la Fédération. La Fédération distingue trois secteurs d'activité :

- Administration du plan conjoint et services aux membres
- Mise en marché du lait
- Administration d'un système d'échange de quota

Le premier secteur d'activité, administration du plan conjoint et services aux membres, regroupe cinq fonds : les fonds d'administration, de publicité et promotion, de qualité du lait, de développement de l'industrie laitière et de défense des intérêts économiques des producteurs de lait. Toutes ces activités sont financées entièrement par les producteurs membres.

Les produits et les charges afférents à l'administration du plan conjoint et de la Fédération sont présentés dans le Fonds d'administration, notamment l'administration des différents règlements, la négociation et l'application des conventions de mise en marché et de transport du lait, des ententes nationales et les différents services aux producteurs, sauf ceux couverts par d'autres fonds. Ces activités sont financées par le prélevé pour l'administration du plan conjoint.

Les produits et les charges afférents aux activités de promotion du lait et des produits laitiers ainsi qu'au maintien et au développement des marchés sont présentés dans le Fonds de publicité et promotion. La Fédération administre ces programmes sur le territoire québécois à l'exception du secteur nutrition qui est administré par Les Producteurs laitiers du Canada. Ces activités sont financées par le prélevé de publicité.

Les produits et les charges destinés à mettre en application des programmes d'amélioration de la qualité du lait et d'aide technique aux producteurs qui éprouvent des difficultés à satisfaire aux normes sont présentés dans le fonds Programmes-qualité du lait. Ces activités sont financées par les retenues appliquées sur les versements des producteurs qui ne satisfont pas aux normes de qualité.

Les produits et les charges afférents à la recherche stratégique pour le secteur laitier sont présentés dans le Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec. Ce fonds présente les placements détenus par les producteurs dans le Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommiss) et la société Novalait inc., organismes formés en partenariat avec les transformateurs laitiers québécois. Les producteurs contribuent aux activités de ce fonds par le prélevé du fonds de développement.

Le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait a été constitué afin de donner aux producteurs de lait du Québec les moyens de financer des projets et des activités liés à la défense des intérêts économiques de ces producteurs. Ces activités sont financées par le prélevé du fonds de défense. Les états financiers de ce fonds sont présentés distinctement.

Le second secteur d'activité, mise en marché du lait, présente les activités du Fonds du pool. Au moyen de leur plan conjoint, les producteurs ont délégué à la Fédération la responsabilité de la commercialisation de tout le lait produit et la négociation de toutes les conditions de vente.

Les recettes et la distribution des recettes afférentes à la vente en commun de tout le lait produit au Québec ainsi que la mise en commun des frais de transport du lait sont présentées dans le Fonds du pool selon les modalités du Règlement sur le paiement du lait aux producteurs et du Règlement sur la mise en commun des frais de transport du lait.

La Fédération administre un système mensuel d'échange de quota afin de faciliter les échanges entre les producteurs. Ce dernier secteur d'activité présente les transactions de vente et d'achat de quota des producteurs de lait du Québec réalisées par le Système centralisé de vente des quotas (SCVQ). Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, le Fonds d'administration avance les liquidités nécessaires au besoin.

Organismes contrôlés et satellites

La Fédération présente en note complémentaire les informations concernant les organismes contrôlés et satellites.

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Matériel informatique	3 ans
Systèmes informatiques	5 ans

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût, à l'exception des actions détenues dans la société Novalait inc. qui sont présentées à la valeur de consolidation.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Débiteurs

	Fonds d'administration	Fonds de publicité et promotion	Programmes- qualité du lait	Fonds du pool	SCVQ	2006 Total	2005 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Entreprises laitières	-	-	-	163 410 042	-	163 410 042	161 932 787
Fonds de mise en commun interprovincial	-	-	-	12 128 235	-	12 128 235	8 715 519
Organismes apparentés	54 644	1 652	-	-	-	56 296	119 673
Producteurs	-	-	-	3 403	304 531	307 934	481 170
Autres	250 029	616 858	13 941	22 887	-	903 715	308 856
	304 673	618 510	13 941	175 564 567	304 531	176 806 222	171 558 005

4. Réserve d'ajustements – Système centralisé de vente des quotas

La réserve d'ajustements représente la valeur monétaire du quota que le Système centralisé de vente des quotas a généré ou pris en charge afin d'obtenir un équilibre entre les offres de vente et les offres d'achat.

5. Placements – Fonds d’administration et Fonds de développement de l’industrie laitière du Québec

	2006 \$	2005 \$
Parts sociales de Valacta, société en commandite (antérieurement Programme d’analyse des troupeaux laitiers du Québec, société en commandite) et actions de catégorie A de Valacta inc. (antérieurement Programme d’analyse des troupeaux laitiers du Québec inc.), au coût	52	52
Parts sociales du Centre d’insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, et actions de catégorie A de Gestion C.I.A.Q. inc., au coût	67	67
Actions et souscriptions d’actions ordinaires de catégorie A de Novalait inc., à la valeur de consolidation au 31 juillet (coût : 3 507 050 \$ en 2006 et 3 236 772 \$ en 2005)	992 554	907 200
Avance au Fonds de développement de l’industrie laitière du Québec (en fidéicommiss), au coût	131 074	133 989
	1 123 747	1 041 308

6. Immobilisations – Fonds d’administration et Fonds de publicité et promotion

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2006 Valeur comptable nette \$	2005 Valeur comptable nette \$
Matériel, systèmes informatiques et développement en cours	3 823 623	3 527 907	295 716	296 330

La dépense d’amortissement pour l’exercice s’élève à 173 475 \$ (191 870 \$ en 2005).

7. Crédoiteurs

	Fonds d’administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes- qualité du lait \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	2006 Total \$	2005 Total \$
Entreprises laitières	-	-	25 120	-	-	25 120	38 694
Organismes apparentés	655 157	953	3 926	535 730	-	1 195 766	1 800 147
Organismes provinciaux et national	-	800 611	-	-	-	800 611	1 729 091
Producteurs	-	-	-	159 620 736	27 797 940	187 418 676	171 369 627
Transporteurs	-	-	-	5 849 026	-	5 849 026	6 169 934
Autres	1 117 200	308 731	18 808	41 317	-	1 486 056	1 459 941
	1 772 357	1 110 295	47 854	166 046 809	27 797 940	196 775 255	182 567 434

8. Évolution des soldes de fonds

	Fonds d'administration		Fonds de publicité et promotion		Programmes-qualité du lait	Fonds de développement		2006 Total \$	2005 Total \$
	Investis en immobilisations \$	Libres d'affectations \$	Investis en immobilisations \$	Libres d'affectations \$	Libres d'affectations \$	Affectés à Novalait inc. et au FDILQ (en fidéi-commis) \$	Libres d'affectations \$		
Soldes au début	296 330	7 321 258	-	8 667 062	1 156 378	1 041 189	603 212	19 085 429	16 768 478
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(172 951)	50 606	(524)	3 636 010	(214 560)	82 439	33 895	3 414 915	2 316 951
Acquisitions d'immobilisations	169 069	(169 069)	3 792	(3 792)	-	-	-	-	-
Soldes à la fin	292 448	7 202 795	3 268	12 299 280	941 818	1 123 628	637 107	22 500 344	19 085 429

9. Recettes provenant des ventes de lait – Fonds du pool

Le détail des recettes provenant des ventes de lait s'établit comme suit :

	2006 \$	2005 \$
Ventes provinciales	1 908 481 471	1 884 372 680
Résultat des péréquations canadiennes pour la mise en commun des ventes de lait	74 839 443	92 965 351
	1 983 320 914	1 977 338 031

10. Frais de transport et de mise en commun des frais de transport – Fonds du pool

Le détail des frais de transport et de mise en commun des frais de transport s'établit comme suit :

	2006 \$	2005 \$
Frais de transport	66 450 140	64 241 070
Résultat de la péréquation interprovinciale pour la mise en commun des frais de transport	4 248 815	5 440 957
	70 698 955	69 682 027

11. Solde à verser aux producteurs – Fonds du pool

Le montant de 6 632 723 \$ à verser aux producteurs (6 082 264 \$ en 2005) est sujet à ajustements après révision, par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, de l'utilisation des quantités de lait reçues par les entreprises laitières.

12. Éventualités

La Fédération fait l'objet de réclamations dans le cours normal de ses activités qui ne devraient pas, individuellement ou globalement, avoir de répercussions financières importantes.

Aucune provision n'a été comptabilisée dans les présents états financiers.

13. Engagements

Location de locaux commerciaux

Le bail entre la Fédération et l'Union des producteurs agricoles prévoit un loyer annuel de 260 296 \$. À moins d'être dénoncé, ce bail se renouvelle chaque année aux mêmes conditions, à l'exception des clauses monétaires qui pourront être ajustées.

Convention de l'immeuble

La Fédération s'est engagée, au moyen d'une convention, à partager avec l'Union des producteurs agricoles et autres partenaires de la Maison de l'UPA le gain net (ou la perte nette) réalisable lors de la cession de l'immeuble. La part de la Fédération s'élève à 15,67 % en 2006. Cette convention prévoit également des modalités de partage advenant le retrait de partenaires sans que l'immeuble soit cédé.

Cette convention est d'une durée indéterminée et la Fédération peut se retirer sous réserve d'un préavis de douze mois.

Dosage des composants pour le paiement du lait

La Fédération et les organismes accrédités représentant les entreprises laitières ont convenu du financement des coûts du service pour le dosage des composants pour le paiement du lait jusqu'en mai 2009. La partie estimative des coûts payables par la Fédération s'établit à 833 500 \$ par année.

Disposition de lait refusé

La Fédération a signé un contrat de service pour gérer la disposition des volumes de lait qui ne peuvent être commercialisés. Cette entente d'une durée de trois ans se termine en 2008. Les versements estimatifs futurs s'établissent à 35 900 \$ par année.

Coût de production

Le protocole d'entente relatif à l'enquête sur les coûts de production des entreprises laitières est échu depuis 2005. Ce protocole a été prolongé d'une année pour couvrir l'année 2006 et des discussions sont en cours pour le prolonger pour l'année 2007. Les versements en 2007 s'établissent à 112 250 \$.

Soutien technique aux producteurs de lait

La Fédération a signé un contrat de service afin de fournir un service de soutien aux producteurs pour améliorer la qualité du lait à la ferme. Cette entente d'une durée d'un an se renouvelle au gré des deux parties. Les versements estimatifs pour l'année 2007 s'élèvent à 300 000 \$.

Campagnes publicitaires et activités de promotion

La Fédération a signé des lettres d'entente avec des agences de publicité pour la réalisation de ses campagnes publicitaires de l'année 2007 et des protocoles d'entente non résiliables à titre de commanditaire pour différents événements et activités de promotion des années 2007 à 2009. La Fédération s'est ainsi engagée pour une somme de 13 421 000 \$ en 2007 et 275 000 \$ en 2008 et en 2009.

Autres

La Fédération a accepté de participer au financement de quatre projets d'intérêt pour la production laitière, soit un projet de chaire universitaire en mise en marché collective, un projet sur la valorisation et la promotion de la profession agricole, un projet visant à développer la renommée des fromages fins du Québec et un projet de chaire industrielle en technologie fromagère.

Les déboursés annuels prévus pour ces projets s'établissent à 267 500 \$ en 2007, à 67 500 \$ pour les années 2008 et 2009 et à 40 500 \$ en 2010.

14. Organismes contrôlés et satellites

La Fédération détient 52 % des parts sociales de Valacta, société en commandite (antérieurement Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec, société en commandite), 52 % du capital-actions de Valacta inc. (antérieurement Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec inc.), 33 1/3 % des parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, 33 1/3 % du capital-actions de Gestion C.I.A.Q. inc. et 50 % du capital-actions de la société Novalait inc.

Aucun de ces organismes n'a été consolidé dans les états financiers de la Fédération.

Valacta

Valacta, société en commandite, est constituée en vertu des articles 2236 et suivants du Code civil du Québec. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, Valacta inc., société constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec.

La mission de Valacta est de différencier et de renforcer le secteur de la production laitière québécoise en stimulant le développement du savoir et sa diffusion auprès des producteurs laitiers du Québec.

Centre d'insémination artificielle du Québec

Le Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, est constituée en vertu des articles 2236 et suivants du Code civil du Québec. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, Gestion C.I.A.Q. inc., société constituée en vertu de la Loi sur les compagnies du Québec.

La société a pour objet de promouvoir la recherche et le développement dans les domaines de l'amélioration génétique et des nouvelles techniques de reproduction, et de promouvoir l'insémination artificielle, de commercialiser la semence de taureaux et de fournir des services aux producteurs de lait et de bovins.

Novalait inc.

Novalait inc. est constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec. La société a pour mission d'assurer, par son leadership et ses actions, le développement et la valorisation des connaissances et des innovations en vue de favoriser la croissance durable de l'industrie laitière du Québec.

Les états financiers condensés de Novalait inc. au 31 juillet se présentent comme suit :

	2006 \$	2005 \$
Situation financière		
Total des actifs	2 046 159	1 855 355
Total des passifs	61 051	40 956
Capitaux propres	1 985 108	1 814 399
	2 046 159	1 855 355
Résultats des activités		
Total des produits	186 525	98 405
Total des charges	556 372	509 730
Insuffisance des produits sur les charges	(369 847)	(411 325)
Flux de trésorerie		
Sorties de fonds – activités d'exploitation	(368 165)	(477 521)
Entrées de fonds – activités de financement	540 556	540 723
Sorties de fonds – activités d'investissement	(6 305)	-
Augmentation des liquidités	166 086	63 202

15. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	2006 \$	2005 \$
Augmentation des débiteurs	(5 248 217)	(8 593 706)
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	27 860	(121 561)
Augmentation des créditeurs	14 207 821	7 108 198
	8 987 464	(1 607 069)

16. Opérations entre apparentés

En plus des opérations entre apparentés déjà mentionnées dans les états financiers, la Fédération a conclu les opérations suivantes :

	2006 \$	2005 \$
Union des producteurs agricoles		
Loyer, services techniques, services informatiques et revenus d'intérêts	757 835	843 619
Valeur des placements temporaires souscrits au 31 décembre pour le financement de la Maison de l'UPA	4 800 000	3 200 000
Syndicats régionaux		
Versements pour les budgets d'opérations et les frais de transport	5 268 929	4 277 513
Valacta (antérieurement Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec)		
Analyses de laboratoire et autres services	1 168 565	848 544
<i>Le producteur de lait québécois</i>		
Vente d'espaces publicitaires	62 647	54 013

